

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

**145.000 FCF**

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE



[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3707 du Mardi 11 Juillet 2017 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Musique/Souvenirs

## Ils ont fait la gloire de l'orchestre S.b.b (Super Boboto)

(P.17)

Coup d'oeil en biais

«L'ex-président du Bénin Boni Yayi au secours de la S.n.p.c»

(P.6)

Conseil national du crédit

Tout est mis en œuvre pour favoriser une meilleure politique du crédit au Congo

(P.3)

Elections législatives et locales de 2017

## Les partis de la majorité se livrent discrètement une bataille rude!

(P.3)

Ministère du tourisme et des loisirs



## Faire du Congo une destination touristique, après la tenue des assises nationales

Mme Arlette Soudan-Nonault. (P.5)

Direction nationale de la Beac (Banque des Etats de l'Afrique centrale)

## Nouveau directeur national, Michel Dzombala a été installé dans ses fonctions

(P.7)



Société Chevron

## Les ateliers de perfectionnement en français pour les élèves en fin de cycle primaire

Photo de famille à l'ouverture des ateliers.

(P.15)



**HILARY HOTEL**

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO  
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

# ANNONCE

## MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

### DIRECTION GENERALE DE LA MARINE MARCHANDE Programmation des navires au Port Autonome de Pointe-Noire

#### NAVIRES ATTENDUS

Date et heure d'arrivée	Nombre de jours Attente sur Rade	Navire	Consignataire	Longueur du Navire
06/07/17 12:00	4,1	MCP ROTTERDAM	MAERSK	117 m
10/07/17 23:00	0,0	MCP GRAZ	NDAL	117 m
11/07/17 07:00	0,0	BALTHASAR SCHULTE	CMA	261 m
11/07/17 10:00	0,0	GINA	CMA	123 m
12/07/17 06:00	0,0	TEXAS	NDAL	304 m
13/07/17 08:00	0,0	MCP VILLACH	NDAL	117 m
14/07/17 05:00	0,0	DOMINGO	NDAL	257 m
14/07/17 06:00	0,0	CMA CGM TURQUOISE	CMA	259 m
14/07/17 08:00	0,0	SEASPAN LINGUE	CMA	261 m
14/07/17 13:00	0,0	ANO KATO	CMA	131 m
15/07/17 07:20	0,0	JONA	MAERSK	190 m
16/07/17 12:00	0,0	GOTEBORG	CMA	115 m
17/07/17 06:00	0,0	HS ROSSINI	CMA	228 m
17/07/17 08:00	0,0	MARTHA SCHULTE	CMA	240 m
19/07/17 08:00	0,0	APL NORWAY	CMA	295 m
19/07/17 09:00	0,0	CMA CGM QUARTZ	CMA	259 m
20/07/17 09:10	0,0	FRISIA KIEL	MAERSK	208 m
21/07/17 06:00	0,0	HAWK HUNTER	CMA	262 m
23/07/17 15:00	0,0	ROSSINI	MAERSK	207 m
28/07/17 18:00	0,0	HANSA ASIA	NDAL	240 m

#### SITUATION QUAIS

Navire	QUAI G4	QUAI G3/G2	QUAI G1	QUAI D3
				CATALINA
N° d'Escale OSC@R			170966CATALINA994	
lundi 10-juil.-17			Accosté le 9/7 9 AM RAF à 07:00 AM 34 MVTS Prévision Sortie 10/7 4 PM	
Navire		BALTHASAR SCHULTE		MCP GRAZ
N° d'Escale OSC@R		170803BALTSCHU210		171018MCPGRA91207
mardi 11-juil.-17		Accoste le 11/07 AM RAF à 07:00 AM 647 MVTS Prévision Sortie 12/07 AM		Accoste le 11/07 AM RAF à 07:00 AM 68 MVTS Prévision Sortie 11/7 6 PM
Navire	TEXAS			
N° d'Escale OSC@R	170980TEXAS30261Z			
mercredi 12-juil.-17	Accoste le 12/7 6 AM RAF à 07:00 AM 1 373 MVTS Prévision Sortie 14/7 AM			
Navire	TEXAS			
N° d'Escale OSC@R	170980TEXAS30261Z			
jeudi 13-juil.-17	Accoste le 12/7 6 AM RAF à 07:00 AM 1 373 MVTS Prévision Sortie 14/7 AM			
Navire	SEASPAN LINGUE			
N° d'Escale OSC@R	171000SEASLING008			
vendredi 14-juil.-17	Accoste le 14/7 AM RAF à 07:00 AM 482 MVTS Prévision Sortie 15/07 AM			
Navire	CMA CGM TURQUOISE			
N° d'Escale OSC@R	170979CMATURQ212W			
samedi 15-juil.-17	Accoste le 15/07 AM RAF à 07:00 AM AC Prévision Sortie 16/07 AM			

Pour tous contacts: e-mail: marmarcongo@yahoo.fr

Elections législatives et locales de 2017

# Les partis de la majorité se livrent discrètement une bataille rude!

Les élections législatives et locales dont le scrutin se tient le dimanche 16 juillet prochain se déroulent dans un contexte économique marqué par une crise persistante due à la baisse des prix des matières premières comme le pétrole. En dépit de cette crise, la campagne électorale, qui s'étale du 1<sup>er</sup> au 14 juillet, bat son plein, les candidats multipliant les initiatives de propagande, à travers les banderoles, les affiches, les meetings, les spots radiophoniques, télévisuels, les réseaux sociaux, etc., pour attirer l'attention des électeurs dont ils convoitent les voix. Malgré le boycott d'une partie de l'opposition qui ne change rien à la dynamique électorale, l'enjeu de ce scrutin est le renouvellement de la classe politique aux affaires, au regard du déferlement d'une vague importante de nouveaux venus sur la scène politique nationale. C'est dans ce contexte que les partis de la majorité se livrent une rude bataille, à travers leurs candidats, dont certains sont indépendants.

Il y a lieu de constater que les candidats des partis traditionnellement les plus en vue de la vie politique nationale sont amenés à croiser le fer avec des bizuts, c'est-à-dire des nouveaux qui leur rendent la vie difficile. Dans la majeure partie des circonscriptions électorales, on se retrouve

dans des scénarios où des candidats des partis de la majorité ou des indépendants connus proches du Président Denis Sassou-Nguesso se livrent une rude bataille électorale. Par ailleurs, il y a des vieux routiers de la politique qui sont concurrencés par des nouveaux-venus qui s'illustrent



Les candidats multiplient les initiatives de propagande, notamment à travers les banderoles.

par le dynamisme de leurs actions. La jeunesse et les femmes sont les couches sociales qui ont pris conscience de ce qu'elles peuvent jouer un rôle important dans les institutions de décisions que sont l'assemblée nationale, le sénat et les conseils départementaux. Le nombre de jeunes (de moins de 45 ans) et de femmes dans les élections de cette année est, sans doute, le plus élevé que le pays n'ait

jamais connu, depuis l'ouverture démocratique en 1991. Il y a aussi tous ceux qui, pour la première fois, mettent les pieds sur l'arène du combat politique démocratique. Ils sont aussi nombreux. Ce qui traduit un engouement électorale, en dépit des montants exorbitants de caution aux législatives (1,5 million de francs Cfa) et aux locales (500 mille francs Cfa par liste). Dans un contexte de crise économique, il y a lieu de

reconnaître que ces candidats ont fait preuve d'une volonté clairement affichée de se jeter dans la bataille électorale. Ce faisant, le boycott d'une partie de l'opposition n'a pas changé grand-chose à l'enjeu électorale, même si les raisons invoquées par les dirigeants de ces plateformes donnent à réfléchir, concernant, en effet, la transparence et l'équité du scrutin. Mais, les Congolais qui ont décidé de s'engager dans ces élections entendent plutôt lutter de l'intérieur, au lieu de se mettre à l'écart et de croire qu'un bon Dieu entendra leurs cris du cœur et corrigera les dysfonctionnements observés. C'est de l'engagement des acteurs sur le terrain que dépendant le fruit du combat pour la transparence électorale. Mais, l'enjeu de cette élection oppose les partis de la majorité entre eux. Le P.c.t et ses alliés, que sont le M.c.d.i (le parti du ministre Euloge Landry Kolélas), le R.c (le parti du ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou), le R.d.p.s (du ministre Jean-Marc Thystère-Tchicaya),

la D.r.d (du ministre Hellot Matson Mampouya, l'U.f.d (du ministre Rodrigue Nguonimba), le M.a.r (du maire Roland Bouiti-Viaudo), les partis du centre, de l'opposition modérée, les indépendants proches de la majorité, etc., sont discrètement en bataille rangée pour les législatives et les locales. Dans certaines circonscriptions, la rivalité prend des tournures corsées, comme à Makélékélé (arrondissement 1) et Bacongo (arrondissement 2). Les ministres candidats, qui ont le privilège de se présenter aux élections sans quitter leurs hautes fonctions, mettent leurs poids matériels et financiers dans la balance, créant ainsi la différence. Il est clair qu'après le boycott de l'opposition dite radicale, la majorité présidentielle n'a pas de souci à se faire. Le Président Denis Sassou-Nguesso aura bien la majorité dans toutes les institutions parlementaires, au niveau national et au niveau local. Mais, ce sont ses poulains qui se livrent une bataille acharnée et il faut craindre que cela ne laisse des traces de rancœur. Le P.c.t, qui a présenté 132 candidats sur 151 sièges à l'assemblée nationale, sortira-t-il vainqueur de ce scrutin ou sera-t-il rattrapé par ses alliés?

Joël NSONI

## Conseil national du crédit

# Tout est mis en œuvre pour favoriser une meilleure politique du crédit au Congo

Le Conseil national du crédit a tenu sa session ordinaire, mardi 4 juillet 2017, dans les locaux de la Direction nationale de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale), à Brazzaville, sous le patronage de son président, Calixte Nganongo, ministre des finances, du budget et du portefeuille public, en présence d'Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la B.e.a.c, Halilou Yerima Boubakary, secrétaire général de la Cobac (Commission bancaire de l'Afrique centrale), et Michel Dzombala, directeur national de la B.e.a.c pour le Congo, par ailleurs secrétaire général du conseil national du crédit. Cette session a permis de recueillir les avis sur la réforme des textes, afin de promouvoir une politique d'accès facile aux financements pour les petites et moyennes entreprises et les entreprises.

Les membres du Conseil national du crédit ont procédé à une analyse approfondie des textes qui organisent et réglementent le fonctionnement de cette structure, pour promouvoir une véritable politique du crédit au Congo. Après avoir recueilli les avis, observations, suggestions et contributions, ces textes seront mis à jour pour leur adoption à la prochaine réunion. Concernant la politique du crédit, Michel Dzombala, nouveau directeur national de la B.e.a.c, a expliqué: «Le pays est engagé dans un processus de développement économique. Ce développement exige des financements nécessaires aux activités économiques, pour atteindre cet objectif de développement. A ce titre, tout est mis en œuvre, afin que les petites et moyennes entreprises et les entreprises accèdent aux financements. C'est ainsi qu'il a été abordé, à cette réunion, des questions relatives au taux d'usure et au taux d'effectif global qui permettront, d'une cer-

taine manière, d'harmoniser les conditions d'accès aux crédits, pour favoriser aux consommateurs et aux entreprises d'en être les grands bénéficiaires. Tout est mis en œuvre pour favoriser l'inclusion financière et la bancarisation, pour que l'économie nationale bénéficie de cette politique de facilitation de crédit». Lors de la dernière session, on avait préconisé que les banques financent de plus en plus les entreprises. L'évaluation de cette directive montre que la crise économique n'a pas permis d'aller loin dans ce sens. «Nous avons fait l'évaluation, mais vous savez, notre pays, comme tous les autres pays de la sous-région, traverse une crise économique dont les implications se font également ressentir au niveau de la trésorerie et de la liquidité des banques. Malgré cela, notre système bancaire est demeuré résilient et continue à contribuer au financement de l'économie. A ce titre, on remarque, effectivement, que dans une



Vue des membres pendant les travaux.

certaine proportion, des crédits en valeur brute ont progressé, malgré cette conjoncture difficile. Ce n'est peut-être pas à un rythme très accéléré, mais le système bancaire continue à financer l'économie. Il y a quelques années, nos banques étaient en surliquidité. Mais, la conjoncture économique est passée par-là. Vous savez que les dépôts de liquidité de nos banques provenaient, en grande quantité, des dépôts de l'Etat et également des entreprises qui rencontrent quand même des difficultés de trésorerie, qui font que la situation se fait ressentir au niveau des banques. Donc, aujourd'hui, nos banques sont encore résilientes, mais nos banques sont touchées par cette crise. Aujourd'hui, on ne peut plus parler du niveau de surliquidité qu'elles avaient il y a deux ans. Mais, pour l'instant, ces banques se portent encore bien et résistent à la crise. Les établissements de micro-

finance, comme les banques, sont plus ou moins touchées par cette crise et, dans l'ensemble, le système financier congolais se porte relativement bien, même s'il a été touché par cette crise. Les micro-crédits sont aujourd'hui un vecteur important dans la bancarisation et résistent aussi à cette crise que notre économie traverse», a déclaré le secrétaire général du Conseil national du crédit. Parlant de la projection, Michel Dzombala a indiqué: «C'est de faire en sorte que les banques continuent de financer l'économie, pour faire en sorte que l'activité économique reparte». Il faut noter que le Conseil national du crédit est un organe consultatif, qui donne un avis au gouvernement sur la politique de financement du crédit et de l'épargne dans notre pays. C'est un organe qui existe dans les pays de la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale).

Philippe BANZ

## Fédération P.c.t de Pointe-Noire

# Pierre Ngolo appelle les candidats à faire mieux qu'à l'élection présidentielle

Après Brazzaville, le secrétaire général du P.c.t (Parti congolais du travail), Pierre Ngolo, a présidé, vendredi 7 juillet 2017, la double cérémonie de présentation et de lancement officielle de la campagne des candidats du P.c.t dans les circonscriptions de Pointe-Noire aux élections législatives et locales du 16 juillet prochain. C'était dans la salle de réunion de l'Hôtel Le Ruisseau, pavoisée aux couleurs du parti. A cette occasion, Pierre Ngolo a demandé aux candidats de son parti de faire mieux, par rapport aux résultats de l'élection présidentielle à Pointe-Noire qui n'étaient pas réjouissants.

Dans son mot de bienvenue, Victor Foudi, président de la Fédération P.c.t Pointe-Noire, a exprimé sa gratitude au secrétaire général Pierre Ngolo, pour son implication inconditionnelle dans l'action de coordination stratégique de la campagne électorale des candidats du parti au niveau national, afin de garantir au Président Denis Sassou-Nguesso une large majorité à l'assemblée nationale, au sénat et dans les conseils départementaux. Puis, il a présenté les dix candidats et leurs suppléants aux législatives, ainsi que les candidats des sept listes aux élections locales dans les six arrondissements de la commune de Pointe-Noire et dans le District de Tchiamba-Nzassi. Devant le secrétaire général, les candidats ont pris l'engagement solennel de se mobiliser, pour une victoire totale dès le premier tour, le 16 juillet. Prenant acte de cet engagement, Pierre Ngolo, conscient des résultats obtenus à Pointe-Noire par la majorité présidentielle, lors de l'élection présidentielle du 20 mars 2016, est resté interrogateur. Pour ce faire, il a posé trois fois la question aux candidats: «Est-ce que nous pouvons considérer cette mobilisation comme l'annonce de la victoire, le 16 juillet 2017?», «Oui!», ont répondu les candidats et la foule. «Je prends bonne note. Mais, je reste interrogateur. Vous vous rappelez, il y a de cela un an et quelques mois, nous étions dans la salle du Forum Mbongui et c'était avant la clôture de la campagne présidentielle. J'en appelais à l'attention des cadres et sympathisants du parti de s'organiser, pour que, le 20 mars, une réponse conséquente soit donnée. Vous connaissez la suite. Si vous ne prenez pas vos responsabilités pour une implication totale dans cette campagne, afin que les résultats soient les résultats qui nous honorent, eh bien, vous serez confondus et confus», a-t-il prévenu. Autant dire qu'à Pointe-Noire, le secrétaire général du P.c.t souhaite que ses poulains relèvent le défi de la victoire, pour oublier les résultats de l'élection présidentielle, qui n'étaient pas glorieux pour le P.c.t.

Equateur Denis NGUIMBI



BGFI Bank  
Votre partenaire pour l'avenir

**POURQUOI AIRTEL?**  
GAGNE **100% DE BONUS**  
EN RECHARGEANT PAR AIRTEL MONEY  
Compose **\*128\*2\*1#**

AG Partners



LE RESEAU DES SMARTPHONES

Ministère du tourisme et des loisirs

Faire du Congo une destination touristique, après la tenue des assises nationales

Lors d'une conférence de presse qu'elle a tenue vendredi 8 juillet 2017, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre du tourisme et des loisirs, a annoncé la tenue, du 17 au 18 juillet prochain, des assises nationales du tourisme. Celles-ci seront placées sous le patronage du Président de la République et connaîtront la participation du Dr Taleb Rifan, secrétaire général de l'O.m.t (Organisation mondiale du tourisme), et constitueront «un haut lieu d'échanges, de discussions et de prise d'engagement des acteurs nationaux et internationaux intervenant dans la chaîne du développement touristique», selon la ministre du tourisme.



Mme Arlette Soudan-Nonault

À travers les assises nationales du tourisme, Mme Arlette Soudan-Nonault ambitionne de faire du Congo une destination touristique attirant les touristes du monde entier. Pour y arriver, il faut faire un diagnostic, c'est-à-dire un état des lieux du secteur, tout en bâtissant des stratégies qui ont été consignées dans un document référentiel appelé «Plan directeur», élaboré par les experts du Ministère du tourisme et des loisirs, en partenariat avec ceux de l'Organisation mondiale du tourisme et du P.n.u.d (Programme des Nations unies pour le développement). Les grands axes et les 25 piliers de ce plan ont été développés, au cours de la conférence de presse donnée par la ministre Soudan-Nonault. Selon elle, ces assises sont, sinon le départ, du moins la naissance du tourisme congolais. «Le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme, le Dr Taleb Rifan, vient porter caution de la création de la destination Congo», a-t-elle

confié. Le plan directeur, a-t-elle indiqué, tient sur cinq ans. «Après, on fera l'évaluation, puis on crée un nouveau plan. C'est un véritable départ de la politique touristique du Congo. Si nous n'avions pas eu ce plan directeur, nous aurions tâtonné. On aurait fait des choses par morcellement. Ce qui n'allait pas attirer les investisseurs à s'intéresser à ce secteur», a-t-elle déclaré. Pour la ministre, le plan directeur porte la stratégie qui fera du Congo une destination touristique. «Ces assises sont le départ d'une véritable renaissance du tourisme congolais. Nous organisons ces assises pour une prise de conscience de tous les partenaires tant nationaux qu'internationaux de la nécessité et de l'urgence d'appuyer ce secteur, d'obtenir un engagement des parties prenantes pour la mobilisation des financements nécessaires au développement de l'activité touristique ainsi que la consolidation, in fine, d'une image destination Congo». Après ces assises, «nous irons à la

conférence des bailleurs de fonds et des investisseurs pour leur demander de venir investir au pays», a précisé Mme Arlette Soudan-Nonault. Consciente du fait que pour créer la destination touristique Congo, il faut communiquer, la ministre du tourisme a laissé entendre qu'elle organisera, en marge de ces assises, une formation des journalistes congolais qui souhaiteraient se spécialiser dans la couverture de l'activité sectorielle du tourisme et des loisirs. «Egalement, il nous faut faire un grand travail de communication, de vulgarisation et d'appropriation par tous, de ce plan directeur dont le financement est estimé à 17.613.350.000 F. Cfa», a-t-elle souligné. Raison pour laquelle, elle entend intégrer ce plan dans le P.n.d (Programme national de développement). Car, «chaque projet répond à un coût et chaque action répond également à un coût». Cinq panels seront animés, au cours des assises du tourisme, à savoir: «Le fonds

bleu, source de financement pour l'écotourisme»; «Quelles sont les difficultés rencontrées par les opérateurs du secteur touristique en République du Congo»; «Une bonne gouvernance propice au développement du tourisme durable en République du Congo et partage d'expériences»; «Quelle intégration de la société civile pour le bon développement du tourisme en République du Congo»; «L'intégration de la destination Congo dans le renforcement du branding de la destination Afrique». Par ailleurs, la République du Congo présentera à ses partenaires sa politique nationale en matière de développement touristique, sa stratégie de mise en œuvre, ses atouts multiformes, ses attentes globales, notamment, les accords de partenariat public-privé dans l'accomplissement de la mise en œuvre.

Cyr Armel YABBAT-NGO

C.n.e.i (Commission nationale électorale indépendante)

Les personnels électoraux qui seront déployés à travers le pays ont été formés

En rapport avec les élections législatives et locales du 16 juillet 2017, la C.n.e.i (Commission nationale électorale indépendante) a organisé, vendredi 7 juillet 2017, dans la salle des conférences de l'hôtel de la Préfecture de Brazzaville, une session de formation des différents personnels électoraux qui seront déployés dans les districts, communes et arrondissements, en vue de permettre à ces derniers d'avoir la maîtrise des opérations de dépouillement des votes et la transcription des résultats électoraux. C'est une grande responsabilité, d'autant



Henri Bouka

plus que c'est pour la toute première fois que notre pays organise des élections couplées. La session de formation a regroupé les membres de la coordination de la C.n.e.i, ceux du comité technique, y compris ceux des sous-commissions, du comité de suivi et de contrôle, ainsi que les présidents des commissions locales d'organisation des élections de la C.n.e.i. Cette formation, qui obéit à l'une des missions dévolues à la C.n.e.i, au titre

de l'article 17 nouveau de la loi électorale, s'est tenue après la formation des secrétaires généraux des districts, arrondissements et communes organisée du 13 au 22 juin dernier, sur toute l'étendue du territoire national. Les participants ont suivi plusieurs thèmes, comme le «Rôle et les missions des Colels (Commissions locales d'organisation des élections avec un commentaire de la circulaire relative à la procédure de vote à l'occasion des élections législatives et locales scrutin du 16 juillet 2017)», développé par Auguste Mogniaka et Issac Kissongo; «Rôle et mission du délégué national de la Cneî», par Germain Loubota; «Application de l'arrêté n°2810 du 23 juin 2002 fixant la procédure de calcul des résultats des élections locales et le mode de répartition des sièges», par Guy-Clément Mediamia; «L'observation nationale et internationale des élections», par Céphas Germain Ewangui. A l'ouverture de la session, le président de la C.n.e.i, Henri Bouka, qui s'est réjoui de la présence effective des participants à cette formation, a indiqué qu'ils ont une responsabilité devant la Nation, c'est-à-dire devant l'Etat et le peuple congolais, qui veulent que ces élections soient une réussite dans l'organisation. «Cette responsabilité consiste, pour vous et nous, à donner le meilleur de nous-mêmes, pour qu'au plan de leur préparation et de leur organisation à tout point de vue, les deux scrutins du 16 juillet 2017 soient un véritable succès», a-t-il indiqué. Henri Bouka n'a pas caché son optimisme, quand on sait que depuis 2002, la commission qu'il dirige a déjà organisé, en tout, quatorze scrutins et douze élections. «Nous ne pouvons donc pas prétendre que nous sommes à notre premier pas, en matière de préparation et d'organisation des élections... Nous devons revendiquer qu'il nous soit reconnu le bénéfice d'une certaine expertise que, humblement et en toute responsabilité, nous devons mettre au service de l'Etat et de la Nation», a-t-il déclaré.

Pascal-Azad DOKO

Journée mondiale sans sacs plastiques

Une chercheuse espagnole a découvert une larve capable de biodégrader le plastique

Instaurée pour sensibiliser le commun des mortels sur les dangers qu'occasionnent les sacs plastiques et pour leur éradication, la Journée mondiale sans sacs plastiques a été célébrée, le 3 juillet 2017. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011, la fabrication, l'importation et l'usage des sacs plastiques non-biodégradables, en République du Congo, sont interdits. Malgré ces interdictions, les sacs plastiques continuent d'être utilisés dans le pays, avec leurs nombreuses conséquences. Pendant que la guerre aux sacs plastiques se poursuit, une Espagnole, Federica Bertocchini, chercheuse à l'Institut de biomédecine et de biotechnologie de Cantabrie, en Espagne, a découvert, récemment, par hasard, une larve capable de dévorer du plastique en un temps record.



Federica Bertocchini.

La chercheuse espagnole Federica Bertocchini pense que la larve découverte peut être un espoir pour la lutte contre la pollution, précisément contre le plastique. Une solution pour sensibiliser au problème de la pollution et du recyclage des déchets industriels. Notamment, au fléau de l'accumulation des déchets plastiques dans les déchetteries et les océans. Il s'agit d'une larve blanche qui se développe dans les ruches. Son nom scientifique: «Galleriamellonella». Elle est également connue sous le nom de «larve de la fausse teigne de la cire». Cette petite chenille adore la cire d'abeille.

C'est en étudiant ce parasite que Mme Federica Bertocchini a fait cette découverte. Apicultrice à ses heures perdues, elle a fait cette découverte par hasard. Lorsque qu'elle nettoyait ses ruches, elle a vu ces larves blanches. Puis, elle les a mises dans un sac en plastique. Peu de temps après, elle a constaté que le sac était criblé de trous. Elle a, alors, poussé ses recherches, en refaisant l'expérience plusieurs fois. Les larves réussissent à dégrader le sac en plastique, en moins d'une heure. Ce qui est un record absolu. De nombreuses expériences menées ont montré l'efficacité de ces vers sur le

polyéthylène. En effet, le polyéthylène est une des résines thermoplastiques les plus répandues dans le monde. 100 vers de cire sont capables de biodégrader 92 milligrammes de polyéthylène en 12 heures. C'est, en fait, très rapide, pense Mme Bertocchini. Dans le monde, 80 millions de tonnes de polyéthylène sont produites au moins chaque année. Un matériau difficilement dégradé et très résistant. Les sacs en plastique, par exemple, sont en polyéthylène. Il leur faut environ 100 à 400 ans pour se décomposer complètement. La composition de cire est similaire à celle du polyéthylène. Cela peut

être la raison pour laquelle la larve a mis au point un mécanisme pour dégrader le plastique. De nos jours, des bactéries connues permettent de biodégrader le plastique. Il leur faut beaucoup de temps. Mais, cette petite larve va mille fois plus vite. Pour les chercheurs, c'est sa glande salivaire qui arrive à décomposer le plastique. Ils vont donc essayer d'isoler l'enzyme responsable. L'idée serait de le fabriquer à l'échelle industrielle et de l'utiliser pour lutter contre la pollution.

P. Alain Céphas BANSIMBA-MUANGA

REMERCIEMENTS

Les enfants MOUTOU et les familles NSOUNDI et BOUMBOU, expriment leur profonde gratitude au Clergé de l'Archidiocèse de Brazzaville, en particulier l'équipe presbytérale de la paroisse Notre Dame du Rosaire de Bacongo et les Abbés Raymond Nzonzi, Bely Delphane Diandaya, Rufin Malonga Toumou, Mathias Cédric Louhouamou, Sébastien Zoubakela, Joseph Boudzoumou, Jessy Biyouidi, Apollinaire Bounkazi et Jean Missongo, à la chorale Immaculée Conception, à toute la communauté paroissiale de Notre Dame du Rosaire de



Bacongo, aux parents, amis et connaissances, pour toutes les marques de sympathie, de compassion et d'assistance multiforme manifestées à leur égard, lors des obsèques de leur soeur, fille, nièce, la nommée MOUTOU Bertille Laurence, le jeudi 22 juin 2017, au cimetière de Loukanga II, après la messe des funérailles célébrée le même jour en l'église Notre Dame du Rosaire de Bacongo. Que tous ceux qui l'ont connue et aimée trouvent, ici, l'expression de notre invitation à la porter dans vos ferventes prières en faveur de son âme.

Requiem aeternam! Vade in pace.

**Vol des médicaments au dépôt pharmaceutique sis dans l'ex-Onivec**

Un vol de médicaments s'est produit, la semaine dernière, au dépôt pharmaceutique situé dans l'ancien site de l'Onivec, à Ouenzé (Brazzaville). Le constat de ce vol a été fait par la ministre de la santé, Mme Jacqueline Lydia Mikolo, en présence du directeur général de la police, le général Jean-François Ndengué. Sur les lieux, à première vue, rien ne laissait présager un vol, puisque aucune effraction n'était constatée de l'extérieur: les trois portes d'entrée conduisant au dépôt ne présentant rien d'anormal; sur les murs, aucune ouverture non plus. Mais au dépôt, il a été constaté le vol des cartons d'antirétroviraux et des médicaments pour traitement des hépatites B et C sur une période de 18 mois. Des médicaments coûtant très chers, soit plus de 400 millions, à en croire les estimations d'un agent qui y travaille. Ecœuré, le général Jean-François Ndengué a fait arrêter les trois personnes détenant les clés des trois portes. Reste à s'interroger sur le sort des personnes atteintes de sida et souffrant des hépatites B et C, qui n'attendent que ces médicaments, pour leur survie.

**Acte de saccage au domicile d'un opposant, Clément Mierassa**

Vendredi 7 juillet 2017, le domicile de Clément Mierassa, un leader de l'opposition dite radicale et président du P.s.d.c (Parti social-démocrate congolais), a été saccagé par des agents de la Force publique, dont certains en uniforme. Mobiliers et autres biens ont été saccagés. Les partisans de Clément Mierassa attribuent cet acte à «des policiers en civil et en tenue», qui venaient de disperser, au rond-point Mougali, «une marche pacifique en parallèle de la campagne pour dire non aux élections». Ces derniers auraient promis de revenir la nuit, au domicile de l'opposant. Informés de cette menace, les dirigeants de l'opposition Frocad-I.d.c-C.j.3m ont décidé de se réunir cette nuit-là chez leur collègue, pour y attendre la visite des supposés policiers. Ils auraient attendu en vain le retour de ces agents de la Force publique. C'est la deuxième fois en deux ans que le domicile de l'opposant subit une irruption des agents de l'ordre, sans mandat du procureur de la République. Ces actes n'honorent pas la République, pensent de nombreux Congolais.

**Campagnes pour le non aux législatives et locales**

Fidèles à leur attitude intransigeante, deux franges de l'Opposition congolaise dite «radicale» semblent n'avoir qu'un seul crédo: la non-participation aux élections législatives et locales du 16 juillet. Dans une déclaration publiée vendredi 7 juillet 2017, le collège des présidents du Collectif des partis de l'opposition appelle les Congolais à boycotter les deux scrutins. Il considère qu'il n'est pas nécessaire d'aller aux élections, parce que, selon lui, le corps électoral est manipulé par le pouvoir. «Le gouvernement ne fait pas montre de volonté pour organiser des élections justes, transparentes et libres», estime Jean Itadi, un des membres du collège. Quant à la plateforme Idc-Frocad-CJ3M, elle avait appelé «les Congolais de tous bords» à un «grand rassemblement populaire pour la revendication de nos droits au rond-point Mougali, à 13h», lundi 10 juillet 2017. Mais, la manifestation n'a pas été autorisée et la Force publique avait, tôt, quadrillé le lieu.

**«L'ex-président du Bénin Boni Yayi au secours de la S.n.p.c»**

C'est le titre d'un article publié dans l'édition n°796 du 27 juin 2017 d'Africa-Intelligence, un journal édité à Paris (France) et spécialiste, comme la «Lettre du Continent», des informations confidentielles. Dans cet article, ce journal révèle que via les réseaux de Boni Yayi, la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), qui serait à court de liquidités, souhaite développer des échanges de cargos contre marchandises («Borter») avec l'Arabie, afin de pallier le manque chronique de liquidité qui frappe Brazzaville. «Depuis le début du mois, l'ex-Président béninois Thomas Boni Yayi multiplie les séjours à Brazzaville et les rendez-vous avec Denis Christel Sassou-Nguesso, le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo. Objet de ces conciliabules : trouver de l'argent frais pour la S.n.p.c, poumon financier du régime qui a pré-venu sa production pétrolière pour les cinq années à venir. Ancien président de la Banque ouest-africaine de développement, Thomas Boni Yayi dispose de solides réseaux en Arabie Saoudite, où il est très proche du ministre des affaires étrangères, Adel Ben Ahmed al-Jubeir, ainsi que de la direction de la Banque islamique de développement...», soutient Africa-Intelligence, qui affirme, par ailleurs, que la S.n.p.c songe également à lancer des obligations sur le marché de la finance islamique. «Sur ce dossier, Thomas Boni Yayi intervient via la société de conseil qu'il vient de mettre sur pied en Afrique du Sud», conclut le journal.

**La tension sociale persiste à la S.t.p.u**

Les agents de la S.t.p.u (Société des transports publics urbains) ont eu une concertation avec le directeur général de leur société, qui les a exhortés à reprendre, d'abord, le travail, dès le lundi 10 juillet, pour renflouer les caisses de la société qui sont vides, avant de prétendre percevoir leurs salaires. Poursuivre la grève ou renouer avec le service? Les agents sont partagés entre ces deux alternatives. Si certains ont repris le service, car quelques bus ont été vus en circulation à Brazzaville, par exemple, d'autres, partisans de la ligne dure, estiment par contre qu'il faut poursuivre la grève. Créée à grand renfort d'annonces, sous la supervision du Ministère en charge des finances, la S.t.p.u semble subir le même sort que des sociétés comme Ecarir.

**Dr Tanguy Fouemina, candidat du R.c à Bacongo 2 (Brazzaville)**

**«Je demande à la population de se mobiliser pour lutter contre le taux d'abstention»**

**Député sortant et candidat du R.c (Rassemblement citoyen) à sa propre succession, dans la deuxième circonscription de Bacongo (Brazzaville), le Dr Tanguy Fouemina entend poursuivre ce qu'il a déjà amorcé dans cette circonscription, une fois réélu. C'est ce qu'il a déclaré, dans une interview exclusive qu'il nous a accordée, à sa direction de campagne. Il demande à la population de se mobiliser, en allant voter, pour lutter contre le taux d'abstention.**



Dr Tanguy Fouemina.

**\* Monsieur le député, à quelques jours du scrutin, comment vous portez-vous?**

\*\* Comme vous me voyez, je me porte à merveille. Toute mon équipe de campagne est à pied d'œuvre. Nous n'attendons que le jour «J».

ce premier mandat. Il y a des choses qu'on devrait faire mieux, certainement. Mais, on va s'arranger pour que ça soit toujours avec la population.

**\* Quel est votre thème de campagne?**

\*\* Mon thème de campagne, c'est la proximité toujours. C'est un thème qui m'est cher, parce qu'il a fait que je sois député. Tout simplement, parce que les gens savent que je suis avec eux, parce qu'ils se retrouvent en moi. C'est pour cela qu'ils estiment me faire à nouveau

confiance. C'est tout à fait normal. Les choses se passent toujours ainsi. Mais, il y aura un vainqueur. Ça veut dire que tout le monde œuvre pour pouvoir remporter la victoire. Mais, il n'y a pas de candidat qui fait frémir les autres. Parce que tous les candidats se valent. Il ne faut surtout pas tomber dans l'excès de confiance, ni non plus dans la sous-estimation.

**\* Quel message lancez-vous aux électeurs?**

\*\* Je leur demande de se mobiliser en grand nombre, pour lutter contre le taux d'abstention. Ils doivent se mobiliser pour aller dans les urnes, parce que c'est leur droit, c'est un droit garanti par la démocratie. C'est un droit de tout citoyen de pouvoir s'exprimer, pour choisir les dirigeants qu'il souhaite.

Pascal-Azad DOKO

**Circonscription d'Ignié (Département du Pool)**

**Les militants du P.c.t ont promis d'élire José Cyr Ebina dès le premier tour**

**Candidat du Pct (Parti congolais du travail) aux élections législatives, le député sortant José Cyr Ebina a, officiellement, lancé sa campagne électorale, vendredi 7 Juillet 2017, par un grand meeting organisé à la Place centrale d'Ignié, en face du marché. Cette rencontre, qui a été rehaussée de la présence du président fédéral du P.c.t du Département du Pool, Jean-Pierre Manoukou-Kouba, Christel Odzali, candidat indépendant à Poto-Poto, et de Hugues Ondaye, commissaire général du Fespam (Festival panafricain de musique), a mobilisé les électeurs venus des villages environnants du chef-lieu du district.**



José Cyr Ebina.

Les militants étaient vêtus de tee-shirts et casquettes bleus sur lesquels on pouvait lire: «Ignié, uni dans sa diversité». Des pancartes de «l'Association femmes dynamiques de José Cyr Ebina», du «Réseau des femmes battantes d'Ignié», de la «Mutuelle amis fidèles» et du groupe tradi-moderne «Ngoulayo obeitan original», dont les danseurs, habillés en raphias et débordés de joie, ont tenu la foule en ébullition. Quatre temps forts ont été au menu de cette cérémonie: le message de jeunes, lu par Justin Ngami, celui des femmes, présenté par Mme Kanga Nhora, tandis que le dernier message a été rendu public par le représentant des sages, Albert Ngambimi.

Les jeunes ont réaffirmé leur soutien indéfectible au candidat, «qui sera élu dès le premier tour». Selon eux, «avec José Cyr Ebina, il n'y a pas match à Ignié». Les femmes réunies au sein de l'O.f.c (Organisation des femmes congolaises) ont demandé à tous ceux qui aspirent à la paix et au progrès, «d'élire, dès le premier tour», le candidat du P.c.t, ainsi que la liste P.c.t aux élections locales. Les sages, quant à eux, ne sont pas passés par quatre chemins, pour affirmer que «l'honorable José Cyr Ebina n'a pas démerité, il mérite encore notre confiance aux législatives et aux locales». Dans son intervention, José Cyr Ebina, brandissant un

mieux faire passer son message, il s'est aussi appesanti sur les attributions d'un député, entre autres, voter les lois, interpellier les membres du gouvernement et non construire des routes. «Nous sommes des nzonzis. Les populations doivent être vigilantes. Le problème d'eau à Ignié constituera mon cheval de bataille», a-t-il promis. Intervenant, à son tour, le Président fédéral du P.c.t du Pool a demandé aux populations de renouveler encore leur confiance aux candidats



Le meeting s'est déroulé dans une ambiance festive.

balai à brindilles, symbole du pouvoir ancestral, s'est présenté officiellement à ses mandants comme membre de la «grande maison P.c.t». S'exprimant en lingala, pour

du P.c.t, car le travail amorcé doit se poursuivre.

Victor GUEMBELA

## Direction nationale de la Beac (Banque des Etats de l'Afrique centrale) Nouveau directeur national, Michel Dzombala a été installé dans ses fonctions

Le nouveau directeur national de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale) pour le Congo, Michel Dzombala, a été officiellement installé dans ses fonctions, mardi 4 juillet 2017, par le ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Nganongo, en présence d'Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la Beac, et Halilou Terima Boubakary, secrétaire général de la Cobac (Commission bancaire de l'Afrique centrale). Il remplace à ce poste Cédric Ondaye Ebauh, qui a rejoint le siège de la B.e.a.c, à Yaoundé (Cameroun).

Plusieurs personnalités, dont un membre du gouvernement, Alain Kouala Atipault, ministre des zones économiques spéciales, le secrétaire général de la Présidence de la République, Jean-Baptiste Ondaye, les anciens ministres des finances Rigobert Roger Andely et Mathias Dzon, qui a aussi occupé cette fonction, étaient présentes à la cérémonie d'investiture du nouveau directeur national de la B.e.a.c.

Dans son allocution de circonstance, le ministre Calixte Nganongo a rappelé les missions du directeur national de la B.e.a.c. «*Il vous revient, dans le cadre de vos différentes missions, de veiller à la stabilité du système bancaire et financier, en proposant l'assouplissement des conditions du refinancement de ses activités auprès de la Banque centrale, pour lui permettre de mieux contribuer au financement de l'économie nationale. La Banque centrale, qui est, par vocation, la banque des banques, ne pourra conduire efficacement son action dans le domaine de la politique monétaire que dans un environnement bancaire sain et performant*», a-t-il déclaré.

Conformément aux statuts, le conseil d'administration de la

Beac, lors de sa réunion ordinaire du 19 décembre 2016, à Yaoundé, au Cameroun, avait décidé de nommer Michel Dzombala aux fonctions de directeur national, en remplacement de Cédric Ondaye Ebauh, appelé à de plus hautes fonctions au sein de l'institution. Né le 24 décembre 1962, à Gamboma (Département des Plateaux), Michel Dzombala, marié et père de trois enfants, est recruté à la Beac, en novembre 1989.

Titulaire de plusieurs diplômes, dont un D.e.s (Diplôme d'études supérieures) de l'Institut technique de banque et d'un master en finance, c'est un haut cadre pétri d'expérience, au sein de la B.e.a.c, où il fait sa carrière professionnelle.

Le gouverneur de la Beac a saisi cette occasion pour rappeler les grandes orientations engagées pour une performance solide et durable de la banque. «*Je saisis l'occasion de votre installation pour souligner qu'en tant que directeur national et dans le contexte actuel de resserrement de la liquidité bancaire, il vous reviendra de veiller particulièrement à l'implémentation et à la vulgarisation du nouveau dispositif de la politique monétaire. Votre implication personnelle sera*



Abbas Mahamat Tolli.



Michel Dzombala.



Photo de famille après la cérémonie d'installation.

d'autant plus nécessaire que vous prenez vos fonctions dans un contexte économique et financier difficile, marqué par la chute des cours du pétrole. Cette évolution économique défavorable pèse aujourd'hui sur les performances du Congo et de l'ensemble de la sous-région, avec un recul sensible de la croissance, une accentuation des déficits budgétaires et extérieurs courants, une augmentation de la dette publique et une baisse des réserves de charge. En tant que directeur national, vous êtes le représentant du gouverneur au Congo. A ce titre, vous rendez compte de vos actions, et vous êtes le relais du gouverneur dans les

relations de la banque avec les pouvoirs publics, les banques primaires, les opérateurs économiques et les organismes internationaux», a-t-il déclaré. Pour sa part, le ministre Calixte Nganongo, en sa qualité d'autorité monétaire du Congo et de président du Conseil d'administration de la B.e.a.c pour cette année 2017, a invité le nouveau directeur à s'impliquer pleinement dans ses fonctions et le personnel de la Direction nationale de la B.e.a.c à «*s'illustrer par un comportement exemplaire*».

Philippe BANZ

## Anif (Agence nationale d'investigation financière) Sept correspondants ont prêté serment devant la Cour d'appel de Brazzaville

Les sept correspondants de l'Anif désignés par les services publics de leurs tutelles ont prêté serment, vendredi 16 juin 2017, devant la Cour d'appel de Brazzaville, au cours d'une audience solennelle présidée par le premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, au Palais de la justice, alors que Théophile Mbtsi assurait son rôle de procureur général. Dans le public, on pouvait noter la présence d'André Kanga, directeur général de l'Anif, et de ses collaborateurs. Sur huit correspondants de l'Anif, désignés, sept se sont présentés à l'audience. Une audience solennelle spéciale de prestation de serment sera organisée dans les prochains jours, pour celui qui était absent.

Selon le premier président de la Cour d'appel, l'audience relative à la prestation de serment des correspondants de l'Anif vise à leur permettre d'exercer leurs charges, «*pour la gloire du pays et de leur honneur personnel*». Puis s'en est suivie la lecture des actes nommant les correspondants de l'Anif, faite par le procureur général près la Cour d'appel.

Selon son règlement intérieur, l'Anif désigne des correspon-

dants qui agissent au sein de la police, de la gendarmerie, des douanes et de la justice ou de tout autre service public dont le concours est jugé nécessaire dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération de la fausse monnaie. Les correspondants identifiés sont désignés par arrêté du ministre chargé des finances, sur proposition de leurs ministères de tutelle. Ces correspondants



Photo de famille après la cérémonie.

ont pour mission de déclarer à l'Anif toute opération pour laquelle l'identité de donneur d'ordre ou du bénéficiaire effectif ou du constituant d'un fonds fiduciaire ou de tout autre instrument de gestion d'un patrimoine d'affectation reste douteuse, en dépit des diligences effectuées conformes aux dispositions. Ils collaborent avec l'Anif dans le cadre de l'exercice de ses attributs et sont tenus d'observer la confidentialité de leurs déclarations.

Les correspondants de l'Anif, qui se sont succédé à la barre, ont prêté le serment suivant, avant d'entrer en fonction: «*Je jure de me conduire en digne et loyal correspondant de l'Anif, de garder le secret de toute information dont j'aurai connaissance, à l'occasion de mes fonctions, même après la cessation de celles-ci*».

Le premier président de la Cour d'appel de Brazzaville a exhorté les correspondants de l'Anif à plus d'ardeur et de pro-

Collectif des scieurs et vendeurs du bois

## Pour la vulgarisation de la circulaire 065 du 18 avril 2017

Le Collectif des scieurs et vendeurs du bois a lancé, vendredi 7 juillet 2017, lors d'une cérémonie dans la salle polyvalente de la Mairie de Ouenzé, à Brazzaville, une campagne de vulgarisation de la circulaire n°0565 du 18 avril 2017, signée par la ministre de l'économie forestière et du développement durable, Rosalie Matondo. C'était sous le patronage de Marcel Ganongo, administrateur-maire de Ouenzé, en présence Pascal Bakanadio, du président du Collectif de scieurs et vendeurs du bois. Dans son mot



Marcel Ganongo remettant la circulaire aux membres du collectif.

de bienvenue, Marcel Ganongo, administrateur-maire de Ouenzé (arrondissement 5), a fait savoir: «*La diversification de l'économie veut que chaque Congolais, là où il se trouve, se batte corps et âme pour le développement économique du pays. Et, aujourd'hui, nous avons des frères et sœurs qui se sont organisés pour que le secteur artisanal des scieurs et vendeurs de bois soit un secteur formalisé et organisé. Et l'organisation veut que, tous ici, nous respectons les textes qui réglementent notre pays, notamment en matière d'exploitation forestière*».

L'arrêté n°5052 du 19 juin 2007 détermine les forêts soumises à l'exploitation des bois d'œuvre sur la base des permis spéciaux. Il a été présenté et lu par Olivier Abibo, secrétaire général du Collectif des scieurs et vendeurs du bois.

La circulaire n°0565, précise, pour sa part: «*la circulation des bois en grumes et débités issus des permis spéciaux est libre sur l'étendue du territoire national, sous réserve de présentation par le transporteur des documents ci-après: une photocopie du permis spécial faisant office de feuille de route; une note verbale du directeur départemental de l'économie forestière du ressort du scieur attestant la provenance des bois en circulation; une copie légalisée de l'autorisation de transport délivrée au transporteur par les services compétents du Ministère de transport ou l'agrément de transporteur signé du ministre en charge de l'économie forestière*».

«*Pour les bois importés ou en transit sur le territoire de la République du Congo, les documents ci-dessus sont exigés: l'original du certificat d'origine délivré par le pays d'embarcation; l'original du certificat phytosanitaire délivré par les services zootechniques du pays d'embarcation; une déclaration douanière attestant que les produits forestiers en circulation ont fait l'objet du paiement des forêts y afférentes; une copie de la lettre de voiture délivrée par le pays d'embarcation*», a commenté Félic Moutikabeka, vice-président du collectif.

En initiant cette circulaire, a dit Pascal Bakanadio, président du Collectif des scieurs et vendeurs du bois, la ministre de l'économie forestière et du développement durable a résolu un problème capital, celui du chômage des jeunes. En effet, cette circulaire va donner de l'emploi aux Congolais et permettra de booster le Produit intérieur brut national. Toutefois, il a reconnu que malgré cette avancée significative, il reste encore un chapelet de problèmes à résoudre comme la difficulté d'approvisionnement dans les sociétés de la place, la lenteur dans le traitement des dossiers des agréments, l'acceptation des sociétés privées de transport par les sociétés forestières en dépit de leur agrément. Le Collectif des scieurs et vendeurs du bois apporte son soutien indéfectible à la circulaire du 18 avril 2017 et met en garde toute personne qui tentera d'entraver sa bonne marche, a averti Pascal Bakanadio. Et pour éviter toutes tracasseries son association propose l'installation d'un guichet unique. Le collectif a saisi cette occasion pour dire un grand merci à la ministre Rosalie Matondo pour son courage et son sang-froid, son engagement et son sens d'écoute.

Alain-Patrick MASSAMBA

fessionnalisme. Il leur revient d'impulser l'élan de l'Anif, et leur rôle n'est pas de sécuriser par les armes, mais de sécuriser dans le domaine financier, en luttant contre le financement d'actes de terrorisme ou de blanchiment d'argent. Rappelons que le Congo s'est doté, depuis l'année 2008, d'un organe de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, dénommé Anif. Le 24 février 2014, son directeur général, André Kanga, a prêté serment, devant la Cour d'appel de Brazzaville. L'année

2015 a consacré le début de l'opérationnalité de l'Anif du Congo, avec la nomination et la prestation de serment des autres membres statutaires de l'institution, achevant ainsi la mise en place de l'équipe de direction.

Avec la prestation de serment des correspondants, c'est une avancée pour l'Anif qui est appelée à apporter une véritable riposte à la criminalité financière, phénomène auquel notre pays n'est pas étranger.

Pascal-Azad DOKO

# ANNONCES



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION  
PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME EDUCATIF (PRAASED)



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 005 /MEPSA/2017 RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR LA MISE PLACE D'UN SYSTEME BIOMETRIQUE POUR LE RECENSEMENT DES ENSEIGNANTS

1. La République du Congo, a obtenu une avance de préparation pour le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED), et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: Recrutement d'une firme pour la mise en place d'un système biométrique pour le recensement des enseignants.

2. L'objectif principal de la mission est de mettre en place un système biométrique informatisé qui permettra d'enregistrer, d'identifier et de recenser le personnel de l'éducation du MEPSA (enseignants et personnel d'encadrement) en République du Congo. La firme devra concevoir et livrer le système informatisé incluant les terminaux, les logiciels, les bases de données, les manuels d'installation ainsi que les fonctionnalités de recherche.

3. La durée de la mission est de quatre (4)

mois.

4. Les firmes intéressées sont invités à manifester leur intérêt par écrit, par E-mail en produisant les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, descriptions des prestations similaires déjà réalisés, l'expérience applicable à la mission, etc. ...).

5. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRS) pour une meilleure compréhension de la mission à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

6. Les candidats seront sélectionnés selon la méthode de Sélection fondée sur la qualification du consultant (QC) conformément aux Directives: sélection et emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition courante)

7. Les manifestations d'intérêts portant la mention «Recrutement d'une firme pour la mise en place d'un système biométrique pour le recensement des enseignants».

8. doivent être envoyées sous plis fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plu tard le 24 juillet 2017 à 16 h00 (heure locale):

### 9. Contact

Monsieur le Coordonnateur de l'unité fiduciaire du PRAASED  
Rue LOCKO Isaac, derrière  
l'Ambassade des Etats Unis  
BP. 1420

Tél. (242) 06 835 00 41

E-mail: [contact@cabcongo.com](mailto:contact@cabcongo.com) /  
[omfnadin@gmail.com](mailto:omfnadin@gmail.com)

Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 9 juillet 2017

Le Coordonnateur de l'agence fiduciaire

Yvon-Didier MIEHAKANDA

## JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE  
ANNOUNCEMENT NUMBER 005-2017

OPEN TO: All interested candidates

POSITION: Registered Professional Nurse FSN-9/FP-05

OPENING DATE: June 19, 2017

CLOSING DATE: July 3, 2017

WORK HOURS: Full-time, 40 hours/week

SALARY: Information on salary and the specifics of this employment may be obtained from the Human Resources Office

*NOTE: All ordinarily resident applicants must have the required work and/or residency permits to be eligible for consideration.*

The Medical Unit of the U.S. Embassy in Brazzaville is seeking an individual for the position of Registered Professional Nurse.

### BASIC FUNCTION OF POSITION

The incumbent will serve as the U.S. Registered Professional Nurse, or Western European equivalent trained Registered Professional Nurse with comparable licensure. The position is located in the Embassy Health Unit (HU) and is under the direct supervision of Post Local Physician. The position will provide the full range of professional nursing services to American and occupational health to Locally Employed Staff.

### QUALIFICATIONS REQUIRED

*NOTE: All applicants must address each selection criterion detailed below with specific and comprehensive information supporting each item.*

#### 1. Education:

Must be a graduate of a professional nursing school with a current and unrestricted Registered Nurse license from the U.S., Puerto Rico, or any Western European equivalent.

#### 2. Prior work experience:

At least one year of hospital or outpatient nursing experience is required.

#### 3. Language requirements

Level III (Fluent) Speaking/Reading English and French are required (English skills will be tested).

#### 4. Knowledge

Must have knowledge of general nursing principles and practice. Uses the professional nursing process including assessment, planning, implementation, and evaluation. Must have knowledge of current nursing technology and methods. Must be knowledgeable on medications, biologics, and immunizations generally used in American Medical practice. Additionally, must be able to administer adult and pediatric immunization program according to current CDC standards. Strong interpersonal skills and a client-oriented disposition are required. Must have good working knowledge or experience in current health promotion recommendations in the U.S. population.

#### 5. Skills and abilities

Must be sensitive to needs and feelings of others and be approachable to every person at post in order to obtain and maintain the trust and confidence of employees and dependents. Must have experience in management and procurement of expendable medical supplies and equipment for ambulatory standards of care. Must be able to perform basic word processing on the computer (Basic Computer skills will be tested).

#### ADDITIONAL SELECTION CRITERIA

1. Management will consider nepotism/conflict of interest, and budget status in determining successful candidacy.

2. Current employees serving a probationary period are not eligible to apply.

3. Current employed U.S. citizen EFMs who hold a FMA appointment are ineligible to apply for advertised positions within the first 90 calendar days of their employment.

4. Currently employed NORs hired under a Personal Services Agreement (PSA) are ineligible to apply for advertised positions within the first 90 calendar days of their employment, unless currently hired into a position with a When Actually Employed (WAE) work schedule.

5. Successful candidate must be able to obtain the required security clearance.

### TO APPLY

Interested applicants for this position must submit the following or the application will not be considered:

1. Application for U.S. Federal Employment (DS-0174) or
2. A current resume or curriculum vitae that provides the same information as an DS-0174; plus
3. Candidates who claim U.S. Veterans preference must provide a copy of their form DD-214 with their application.
4. Any other documentation (e.g., essays, certificates, awards, copies of degrees earned) that addresses the qualification requirements of the position as listed above.

### SUBMIT APPLICATION TO

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville -Boulevard Denis Sassou Nguesso  
N°: 70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez) Ba-

congo, Centre-ville.

E-mail: [BrazzaHRO@state.gov](mailto:BrazzaHRO@state.gov)

PHONE: 06-612-2000 / 06-612-2073 / 06-612-2143/06-612-2133

Website: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>

### CLOSING DATE FOR THIS POSITION: July 3, 2017

The US Mission in Brazzaville provides equal opportunity and fair and equitable treatment in employment to all people without regard to race, color, religion, sex, national origin, age, disability, political affiliation, marital status, or sexual orientation. The Department of State also strives to achieve equal employment opportunity in all personnel operations through continuing diversity enhancement programs.

The EEO complaint procedure is not available to individuals who believe they have been denied equal opportunity based upon marital status or political affiliation. Individuals with such complaints should avail themselves of the appropriate grievance procedures, remedies for prohibited personnel practices, and/or courts for relief.

# MTN Congo clôture son ambitieux programme 21 Days 2017 dans la joie et l'allégresse...

La société MTN Congo a célébré la fin de son programme 21 Days of Y'ello Care 2017 qui s'est déroulé au sein du C.e.g Commune de Bacongo, par une belle cérémonie de clôture. De belles perspectives pour la rentrée scolaire 2017-2018

Du 1<sup>er</sup> au 21 juin derniers, le Personnel de MTN Congo s'était engagé à travailler d'arrache-pied tous les jours pour la réhabilitation d'un bâtiment abandonné de 3 salles de classe et la construction d'un mur de clôture de 120 m de long ainsi que d'un nouveau bâtiment de trois (03) salles de classes modernes, au CEG Commune de Bacongo. Ce, dans le cadre de son programme «21 Days of Y'ello Care 2017».

- Seule la volonté compte

Avec l'appui de ses partenaires techniques, l'ensemble des travailleurs de MTN Congo ont réalisé des travaux de réfection de deux bâtiments comportant au total six (06) salles de classes, totalement rénovées. Il y a également été installée une salle 2 en 1, c'est à dire un School Connectivity et une Bibliothèque.

Par ailleurs, hormis la construction du nouveau bâtiment de trois salles de classe et du mur de clôture, ils y ont également installé des robinets d'eau ainsi qu'un espace réservé à la pratique du taekwondo, dans l'enceinte de ladite école, au profit des jeunes de Mbama.

Tout cela, les MTNers l'ont réalisé pendant les 21 jours de volontariat et d'abnégation, dans la joie, la détermination et la volonté de servir les communautés pour le développement du Congo.

- Le Principe du programme 21 Days of Y'ello Care:

En guise de rappel, le «21 Days of Y'ello Care» est un programme du géant sud-africain de la téléphonie mobile, MTN, au cours duquel l'ensemble de ses employés font des actions citoyennes et volontaires en faveur des communautés des pays dans lesquels le Groupe est implanté.

Le principe consiste à conscientiser le personnel de MTN, le faire adhérer à des actions de volontariat à l'endroit des communautés, à travers le don de soi, l'abnégation, l'engagement, l'humilité, sous une forme de leadership auprès des partenaires et parties prenantes, en vue de résoudre une cause commune et utile à la société.

Ce qui a d'ailleurs été démontré dans le 2e arrondissement de Brazzaville, Bacongo, plus précisément au quartier Mba-

**NOS PARTENAIRES AUX 21 DAYS OF Y'ELLO CARE 2017**

ma.

Au-delà de la réalisation le principal aura été d'avoir réuni un ensemble de partenaires à la résolution d'un besoin à travers la contribution de tous.

- Joie & Allégresse

L'ardeur au travail, l'engagement, l'empathie, la fierté d'être utile à sa communauté, est une forme de salaire, de rétribution, de satisfaction d'un devoir accompli. Tel est le sentiment qui a animé les MTN'ers pendant toute la durée de ce programme.

C'est vêtus de leurs polos blancs estampillés «21 Days of Y'ello Care» que les MTNers se sont réunis, joyeux, ce matin du samedi 24 juin 2017 au CEG de MBAMA pour célébrer la fin de ce programme.

Décidés de rendre les lieux propres, ils ont commencé la journée par le nettoyage des lieux. Munis des balais-brosses, de râtaux, des pelles, des seaux d'eau et des raclettes, ils ont lavé à grande eau les salles de classes, balayé la cour, enlever les ordures et autres débris, etc.

Après avoir consacré la matinée aux différents travaux de salubrité et d'embellissement, c'est autour de 12H30 que tous les MTN'ers se sont retrouvés pour célébrer leurs efforts. Le Directeur du Mobile Financial Services (Mobile Money) Patrick ATTOUNGBRE, ayant pris la parole au nom du Management de MTN Congo, s'est adressé à l'ensemble de ses collègues, aux partenaires de MTN Congo (la Mairie de l'arrondissement 2 Bacongo, AEM Congo, SOCOFRAN, RAJEC, BUROTOP, terre d'école, l'ambassade de l'Afrique du sud au

Congo et les parents d'élèves de cet établissement public, ONG EDI, Lisanga 242, etc.), à la population de MBAMA et à l'administration du CEG de Bacongo, afin de rappeler l'objectif principal, les moments d'efforts et les a enfin invité de visualiser les résultats à long terme après un travail de 21



Le Flashmob dansé par les MTNers.

jours de volontariat au service des enfants du Congo.

Il a par ailleurs expliqué le sens très prononcé qu'a MTN Congo en matière de responsabilité sociétale au Congo, avant de remercier tous les participants (MTN'ers, habitants de MBAMA, partenaires, etc.) pour leur attachement et leur dévouement aux valeurs de MTN.

Après ce mot d'introduction, les MTN'ers ont voulu communier avec l'ensemble des populations de Bacongo venues assister ladite cérémonie, jaune de couleurs, ponctuée de quelques activités comme:

- 05 minutes de Tai-Chi qu'a dirigé Me TCHAPPO, Coach et Gestionnaire de la salle de sport de MTN à Brazzaville ;
- Un Flashmob: après la séance de Tai-Chi, les MTN'ers (staffs et dirigeants) ont mis un show à l'école à travers des pas de



Patrick Attoungbre ouvrant la cérémonie de clôture.



MTNNeuses nettoyant une salle.

volant de sa voiture. En outre, une mention forte a été faite à l'ensemble des partenaires qui ont accompagné la société MTN dans la réalisation de ce projet, spécialement la société AEM dont la joie et le dévouement de son personnel technique ont été récompensés par un chèque du Directeur Général de MTN Congo, Djibril OUATTARA de 1.000.000 Francs CFA.

La cérémonie a pris fin avec un mot de la direction des

**PLAN D'AMENAGEMENT DU C.E.G DE MBAMA**

Plan d'aménagement.

danses qu'ils avaient conçu en faveur des élèves de ce CEG. Les partenaires n'ont pas tardé de se joindre aux MTNers pour partager ces pas de danses qui ont tant fasciné les assistants.

La joie était palpable, car l'ambiance s'est poursuivie par une cérémonie de reconnaissance.

- La Reconnaissance - le mérite est une valeur de MTN

Tous les MTNers ont, certes, été félicités pour leur engagement et leur forte implication et participation à la réussite du programme #YelloCare 2017, mais un échantillon d'entre eux, identifiés par leurs collègues, ont reçu des reconnaissances symboliques pour leur dépassement en matière d'engagement (leur Can do, une qualité supérieure prônée au sein du Groupe MTN). Ainsi, il y a eu une vingtaine de Leaders, dont deux qui se sont

distingués particulièrement tout au long des 21 jours.

Il s'agit d'une part, du Directeur du Corporate Services et de la Fondation MTN Congo, Cyriaque OKOUMOU, reconnu et récompensé en qualité de Valeureux Chef de chantier. Cyriaque consacrait plus de 90% de son temps dans la Gestion, le Suivi et l'Organisation des Equipes et des Travaux, tout en y prenant une part effective et active.

D'autre part, la révélation a été celle de Christophe MANAKA, Chauffeur à MTN Congo, qui lui a fait preuve de Force, de Disponibilité, d'Engagement, d'Empathie, et de Motivation. Un Véritable Champion à travers les activités qui se faisaient au CEG MBAMA. Non seulement il assurait son rôle de chauffeur en aidant à transporter matériel et personnel, Christophe travaillait aussi d'arrache-pied sur le chantier lorsqu'il n'était pas au

ressources humaines de MTN Congo, prononcé par Mme Feyisetan OMONIYI, qui a rappelé aux MTNers leur rôle important dans l'atteinte de la Mission du Groupe MTN qui est celle de rendre encore plus radieuse la vie de ses clients et des communautés. En l'occurrence, l'action menée par les MTNers au CEG de MBAMA, pour le bonheur des enfants de cette localité et des générations futures.

La question que se sont posés les assistants à la fin de cette cérémonie a été: «Que vont-ils nous réserver pour les 21 Days of Yello Care 2018?»

Rendez-vous pris pour l'année prochaine!

MTN, everywhere you go!

5<sup>ème</sup> session du Conseil national de la Confrérie Sainte-Rita du Congo à Ouesso

Mme Béatrice Souza Bassouéka réélue présidente nationale

Sur invitation de l'aumônier national, l'abbé Guyien Ndolo Kitanda et de la présidente nationale, Mme Béatrice Souza Bassouéka, le conseil national électif de la Confrérie Sainte-Rita du Congo a tenu sa cinquième session du vendredi 26 au dimanche 28 mai 2017, à la paroisse cathédrale Saint Pierre Claver, dans le Diocèse de Ouesso, sous les thèmes: «La conversion active» (Mat 18,1) et: «La croix du Christ, source de salut pour le genre humain, dans la pensée de Hans Urs Von Balthazar» (Actes 3,19). Dirigés par la présidente nationale, Mme Béatrice Souza Bassouéka, ces travaux ont abouti à la réélection de cette dernière, pour un mandat de cinq ans.



Une vue des membres de la Confrérie Sainte Rita (Ph d'Archives).

- **Secrétaire général national:** Toussaint Iloye (Brazzaville);
- **Secrétaire général adjoint national:** Paul Henri Samba (Dolisie);
- **Trésorier général national:** Evariste Malonga Mayindou (Ouesso);
- **Trésorier général national adjoint:** Joseph Mavoungou Poba (Pointe-Noire).

- Conseillers nationaux
- **Impfondo:** Mme Amélie Lucrèce Bouaka;
  - **Ouesso:** Mme Honorine Diambou;
  - **Brazzaville:** Mme Pierrette Léonie Ntsiba Batantou;
  - **Dolisie:** Mme Julienne Nkenge épouse Mouanda;
  - **Pointe-Noire:** Brice Mabilia.

- Commissions nationales
- **Commissaire aux comptes:** Mme Alphonsine Ngala (Ouesso);
  - **Commissaire à la liturgie, spiritualité:** Hardy Nzingou-

- la (Brazzaville);
- **Commissaire économique et développement:** Léopold Loemba (Pointe-Noire);
- **Commissaire sociale et santé:** Clotilde Nguimbi Loko (Brazzaville);
- **Commissaire à la presse et communication:** Estelle Ndoumama (Ouesso).

Dans une atmosphère pleine d'amour et d'un climat serein, les travaux du 5<sup>ème</sup> Conseil national électif de la Confrérie Sainte-Rita ont pris fin le dimanche 28 mai 2017, par une messe d'action de grâces où les cérémonies de port de foulard et de promesse ont été organisées avec succès.

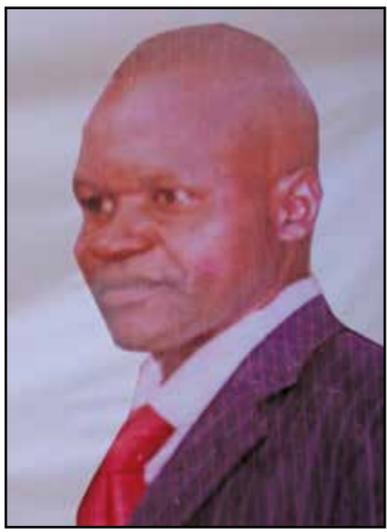
Le Conseil National

En effet, après un débat franc et fructueux, teinté d'un élan de fraternité, de convivialité, le conseil national de la Confrérie Sainte-Rita, après un vote libre et honnête, a mis en place, pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois, le bureau national composé comme suit:

- **Présidente nationale:** Mme Béatrice Souza Bassouéka (Pointe-Noire);
- **Vice-Présidente nationale:** Mme Amélie Nkouikani (Brazzaville);

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les marques de sympathie, lors du rappel à Dieu de leur fils, frère, Antoine Ricky MAKOUNBOU, agent retraité de la S.n.e (Société nationale d'électricité), le 28 juin 2017, inhumé le 8 juillet 2017, à Loukanga Nkota, la famille Kahounga: Angélique Nanitélamio, Eugénie Nzimbou, Joachim Maléla, Albert Ntélanou, Pierrette Ntélanou, Félix Guépard Makoumbou remercie tous ceux qui l'ont assistée, de près ou de loin. Que tous trouvent, ici, l'expression renouvelée de notre profonde gratitude. Que Dieu Tout-Puissant vous rende au centuple tous vos bienfaits.



Diocèse de Ouesso

Trois diacres ordonnés par le Nonce apostolique, Mgr Francisco Escalante Molina

La Paroisse Saint Michel de Pokola, dans le Diocèse de Ouesso, a abrité, dimanche 25 juin 2017, pour la première fois depuis sa création en l'an 2000, le grand événement ecclésial relatif à trois ordinations diaconales des abbés Guy Hermann Ekesely, Bérangé Charlemagne Bouesso, Ulrich Mikouh Nzeuh, par Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo-Brazzaville et au Gabon, venu dans le Diocèse de Ouesso pour la première fois, et qui était entouré de l'évêque du lieu, Mgr Yves Marie Monot, de Mgr Victor Abagna-Mossa, évêque d'Owando, et de Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma. La messe célébrée par le nonce apostolique s'est déroulée au nouveau podium de la Paroisse de Pokola.



NN.SS. Francisco Escalante Molina et Yves Marie Monot imposant les mains sur les nouveaux diacres.

Après une bonne préparation en diocèse sous l'égide de l'administrateur de la Paroisse de Pokola, l'abbé Thierry Dorel Okoulou-poko, avec l'aide précieuse de la société Cib/Olam, pour le passage du bac sur la Sangha, le jour tant attendu par la communauté chrétienne catholique de Pokola, mais aussi les autres confessions religieuses, est enfin arrivé. Venus de tous les coins du diocèse et aussi de Pointe-Noire, Brazzaville, Makoua, les chrétiens ont été bel et bien présents au lieu du rendez-vous. Même les autorités politiques, administratives, civiles et militaires n'ont pas voulu manquer un tel événement. Durant la messe qu'il a célébrée, Mgr le nonce apostolique, dans son homélie, a bien tenu à signifier que «Toute vocation est don de Dieu» et que, pour cette raison, «il nous faut être reconnaissants et joyeux quand Dieu nous fait la grâce de vivre un moment exceptionnel comme celui-ci». Mettant un accent particulier sur la miséricorde divine qui doit trouver écho dans le cœur de chaque chrétien en général, et de chacun des ordinants

en particulier, Mgr Francisco Escalante Molina est revenu avec insistance sur les propos du pape François, qui ne cesse de clamer que le monde a besoin de paix, un bien qui ne peut s'acquérir qu'avec la vertu de la miséricorde qui émane de Dieu seul. L'amour de Dieu qui y transparait se veut aussi un amour mutuel. Ainsi dira le prédicateur: «Le cœur de Jésus est sacré parce qu'il est plein d'amour... Il est doux et humble», comme nous le dit saint Matthieu dans l'Évangile (Mt. «Il nous faut remplir nos cœurs de l'amour; alors loin de nous la haine, les rancunes, les médisances, les divisions, les injustices, les calomnies...»). En effet, ajouta-t-il, «Il y a trop d'orgueil dans notre monde, au point de ne plus avoir besoin de Dieu». Alors, dit-il aux futurs diacres, «voyez encore combien votre mission est noble et grande. Dans vos prédications, prêchez l'amour et enseignez l'amour, à condition que l'on découvre en vous ce que vous enseignez aux autres. Vivez votre ministère diaconal au service de Dieu, de son Eglise et du prochain; que votre diaconie

soit exercée dans un véritable esprit de gratuité, de générosité sans rien attendre en retour et sans aucun profit». A la fin de son homélie, le nonce apostolique s'est adressé à l'assemblée, recommandant les futurs diacres à leur soutien spirituel, surtout pour qu'ils accèdent à l'ordination sacerdotale l'année prochaine. Après la célébration eucharistique, des agapes fraternelles ont été offertes à tous ceux qui étaient là, puis à quelques invités et aux ouvriers apostoliques, à l'évêché de Ouesso, le soir du même jour. Un regard attentif montre que ces ordinations à Pokola ont été une réussite. Elles ont balisé la voie à d'autres célébrations qui s'annoncent encore meilleures que celles-ci l'an prochain. C'est ainsi que l'œuvre de Dieu va en grandissant.

Julien MUREKEZI  
Finissant en théologie

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo		Europe	
6 mois	Retrait sur place: 15.600	96 Euros	192 Euros
1 an	Expédié: 23.400	96 Euros	192 Euros
France, Afrique Francophone		Amérique-Asie	
6 mois	Retrait sur place: 31.200	100 Euros	200 Euros
1 an	Expédié: 46.800		
Autres pays d'Afrique			
6 mois	91 Euros		
1 an	182 Euros		

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

N°1306/MFPP/DGID/DEFFD/IDCHPFBZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

AU LIEU DE:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
31	16336 du 12-04-17	Sect P10, bloc 144; Plle 9; Sup: 487,05m2	58, RUE BOUZALA	5-BZV	MBOSSA OBONE Andrée Promesse

LIRE:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
31	16336 du 12-04-17	Sect P10, bloc 144; Plle 9; Sup: 487,05m2	58, RUE BOUZALA	5-BZV	MBOSSA OBONE Andrée Promesse

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Brazzaville, le 29 Juin 2017  
L'Inspecteur Divisionnaire,  
Claudio TSOWELA

Deuxième session des Tribunaux ecclésiastiques au Congo-Brazzaville

Former le personnel et mettre en place les tribunaux ecclésiastiques interdiocésains

La session sur l'érection des tribunaux ecclésiastiques pour les causes matrimoniales au Congo-Brazzaville en est à sa deuxième édition. Celle-ci a réuni, du lundi 1<sup>er</sup> au jeudi 4 mai 2017, à La Vouela (Centre spirituel jésuite), au Sud de Brazzaville, les prêtres canonistes et délégués des diocèses du Congo, sous la présidence de Mgr Bienvenu Manamika, évêque de Dolisie et président de la Commission juridique de la Conférence des évêques du Congo-Brazzaville, a été animée tout comme la première (du 7 au 10 février 2016) par l'abbé Jean-Jacques Mackosso, prêtre du Diocèse de Dolisie, docteur en droit civil et en droit canonique et vicaire judiciaire de la Province ecclésiastique de Tours (France). Acte d'Eglise et moment privilégié de prière, cette session s'est ouverte par l'eucharistie présidée par Mgr Bienvenu Manamika.



Mgr Bienvenu Manamika posant avec les participants à la session.

Tout en remerciant la disponibilité de l'abbé Jean-Jacques Mackosso et de l'ensemble des participants, Mgr Bienvenu Manamika a rappelé les objectifs de la deuxième session des tribunaux ecclésiastiques du Congo-Brazzaville, à savoir: mettre en place les tribunaux ecclésiastiques interdiocésains et former leur personnel. Prenant la parole à son tour, l'abbé Jean-Jacques a remercié Mgr Bienvenu Manamika et l'ensemble des participants de l'avoir associé à ce projet de constitution des tribunaux ecclésiastiques interdiocésains et a promis de toujours rester attentif et disponible aux appels de son Eglise locale du Congo. Les participants ont, par la suite, suivi successivement les exposés présentés par les abbés Abel Liluala sur «Le droit matrimonial»; Charlemagne Didace Malonga Diawara-Dore sur «L'étude des cas matrimoniaux par le tribunal d'appel de la Rote romaine. Le cas de l'incapacité d'assumer les obligations essentielles du mariage. Can. 1095, 3<sup>o</sup>», et Arnel Kema sur «La jurisprudence rotale en matière matrimoniale. Le cas de l'erreur sur la qualité

de la personne can.1097, § 2». Toutes ces réflexions ont donné lieu à des échanges fructueux. A la fin de la première journée de travail et par un vote unanime, les participants ont retenu la configuration suivante des tribunaux ecclésiastiques interdiocésains: Owando - Ouesso - Impfondo; Brazzaville - Kinkala - Gamboma; et Pointe Noire - Nkayi - Dolisie. Ce qui fait un total de trois Tribunaux ecclésiastiques interdiocésains. Il revient aux évêques d'approuver ou non ladite proposition et d'en définir les tribunaux d'appel. La deuxième journée de travail du mercredi 3 mai a été entièrement consacrée à la présentation du Motu Proprio «Mitis iudex Dominus Iesus» du Pape François, et à la mise en place des ateliers sur la rédaction des actes processuels pour les causes matrimoniales. Avec le Motu proprio signé le 15 août 2015, promulgué le 8 septembre et entré en vigueur le 8 décembre de la même année, le Pape François réforme les normes du «Codex iuris canonici», pour les causes de nullité matrimoniale. Le Motu proprio réforme le

procès canonique pour les causes de nullité matrimoniale en faisant apparaître 21 nouveaux canons (C.1671-1691) dans le Code de droit canonique de 1983, lesquels ont pour objectifs de permettre un accès plus facile à la justice, d'en rendre plus rapides les procédures pour la déclaration de nullité de mariage et ainsi améliorer l'administration de la justice ecclésiastique. Le Motu proprio se compose de deux parties à savoir: l'argumentaire et les huit principes qui ont présidé à l'élaboration des vingt nouveaux canons. La dernière journée du jeudi 4 mai s'est ouverte par un rappel de la procédure ci-dessus énumérée et par l'analyse du procès bref devant l'évêque. En effet, le Motu proprio aboli la double sentence conforme et institue le procès bref. Dans cette procédure brève, l'introduction de la cause devant l'évêque requiert, outre

les éléments formels, deux conditions: 1- que la demande de nullité soit faite par les deux époux ou par une partie, mais avec consentement de l'autre partie; 2- la deuxième condition concerne les circonstances de faits et de personnes. La session a été clôturée avec la mise en place des tribunaux (les sièges et leurs membres), de la Commission épiscopale juridique et du comité canonique.

Abbé Freddy OKAMBA (Secrétaire adjoint de la Commission épiscopale juridique)

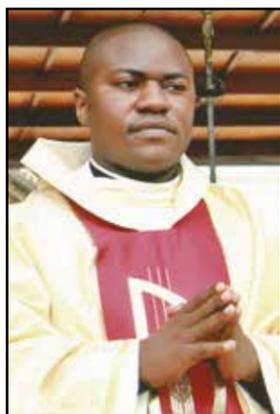
Commission épiscopale juridique

- Président: Mgr Bienvenu Manamika;
- Vices-Présidents: Abbé Charlemagne Didace Malonga Diawara Doré et Abbé Arnel Kema;
- Secrétares: Abbé Alain Bouanga, Abbé Freddy Okamba;
- Expert consultant: Abbé Jean-Jacques Mackosso.

Paroisse Saint Jean-Marie Vianney (Archidiocèse de Brazzaville)

Clôture de l'année pastorale paroissiale et messe des prémices de l'abbé Kilabouna

Dimanche 2 juillet 2017, la chrétienté de la paroisse Saint Jean-Marie Vianney de Mouléké a clôturé l'année pastorale paroissiale 2016-2017. A cette occasion, l'abbé Chérubin Kilabouna, ordonné prêtre, le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017, a célébré sa première eucharistie aux messes de 6h30 et 11h. Plusieurs de ses confrères prêtres étaient autour de lui, parmi lesquels les abbés Dieudonné Nathanaël Samba, administrateur paroissial, Franck Hervé Samba et Franklin Rosvelt Kiyindou, vicaires de ladite paroisse, Maurice Massengo, vicaire de la paroisse Saint Joseph de Linzolo, Moïse Mayindou, prêtre du Diocèse de Ouesso, en mission au Canada et en séjour à Brazzaville.



Abbé Chérubin Kilabouna.

Animée par la Chorale Ngunga à 11h et par La Scholas populaire à 6h30, la messe de clôture de l'année pastorale à la paroisse Saint Jean-Marie Vianney de Mouléké a connu la participation massive des mouvements d'apostolat venus encourager l'abbé Chérubin, ainsi que le candidat aux élections législatives, M. Adolphe Mbou Maba. Dans son homélie, l'abbé Chérubin a développé deux idées principales: le renoncement et l'accueil, en se basant sur quatre sous points à savoir: - renoncer à toute préférence au-delà de Jésus-Christ; - renoncer au monde et accepter

la croix pour suivre le Christ; - renoncer à toute confiance en sa fortune, pour mettre sa confiance en Dieu - et faire de l'accueil une vertu capitale. «La vie meilleure, nous ne pouvons l'avoir que dans le Christ, notre Seigneur. C'est lui qui nous apprend à aimer. Il doit donc avoir une place prépondérante dans notre vie de chaque jour. Qui le suit est persécuté, mais sa récompense est grande. Et une des vertus qu'il nous enseigne, c'est l'accueil», a-t-il déclaré. Avant de poursuivre: «C'est en s'ouvrant aux autres qu'il met en nous sa lumière. Ne jamais céder devant les

tentations au risque de perdre les dons que le Seigneur met en nous». Clôture de l'année pastorale oblige, M. Ernest Bitoukidi, vice-président du Conseil pastoral paroissial, a dressé le bilan de l'année pastorale paroissiale 2016-2017. Durant cette année, a-t-il relevé, les chrétiens étaient assidus aux messes, à l'adoration et se sont mobilisés pendant le temps de carême. Côté sacrement, l'effectif a été au rabais par rapport à l'année 2016. Il a déploré les

comportements de quelques mouvements d'apostolat qui ne déposent jamais leurs rapports d'activités au Conseil pastoral paroissial. Par contre, les groupes d'enfants et les groupes moyens ne participent jamais à l'aide au séminaire et au denier du culte. S'ils ne le font pas le plutôt possible, ils seront sanctionnés, a-t-il averti. Pour finir, il a remercié le curé de la paroisse pour sa disponibilité et a demandé à la communauté paroissiale de ne jamais abandonner l'abbé Donatien Djambou, ancien curé, interné à l'auspice des Petites sœurs des pauvres, près de la Cathédrale Sacré-Cœur, en raison de son état de santé. Pour sa messe des prémices, la communauté paroissiale a, au nom du Conseil pastoral, remis un présent, notamment une chasuble, à l'abbé Chérubin, pour marquer le début de son sacerdoce.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Cette semaine au Vatican

Que les migrants rencontrent des frères et des sœurs sous chaque ciel

L'actualité au Vatican a été assez réduite au cours de la semaine écoulée. Le Saint-Siège avait annoncé que le Pape François suspendait ses audiences et ses audiences générales pour cette période qui est traditionnellement la période des vacances en Occident. Mais le Pape François n'aime pas ce mot et ne se donne pratiquement pas de vacances (que les Papes, sauf lui, ont pris l'habitude de passer au palais d'été de Castel Gandolfo, à une vingtaine de kilomètres de Rome). Ainsi, samedi dernier, il a dérogé à sa règle en recevant en audience Mgr Luis Ladaria Ferrer qui a succédé, au début de ce mois, au Cardinal Gerhard Ludwig Müller comme préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Dans la semaine passée, le Pape a adressé un message d'encouragements à l'agence italienne Ansa qui vient, avec des partenaires français et allemands d'ouvrir un portail informatique sur les migrants (infomigrants.net). «Je suis proche avec l'affection et l'encouragement à tous



M. Joaquin Navarro-Vals, grand communicateur.

ceux, institutions, réalités associatives et individus qui s'ouvrent sagement aux complexe phénomène migratoire, avec des interventions adéquates de soutien, témoignant de ces valeurs humaines et chrétiennes qui sont à la base de la civilisation européenne», a écrit le Pape. «La présence de tellement de frères et de sœurs qui vivent la tragédie de l'immigration est une opportunité de croissance humaine, de rencontre et de dialogue entre les cultures, en vue de la promotion de la paix et de la fraternité entre les peuples», a ajouté le Saint-Père avant d'accorder sa bénédiction à cette entreprise. «Que puissent ces migrants rencontrer des frères et des sœurs sous chaque ciel, qui partagent avec eux le pain et l'espérance dans le chemin commun», a-t-il conclu. Durant la semaine écoulée aussi la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, dirigée par le cardinal Robert Sarah, a adressé une lettre circulaire aux évêques pour rappeler qu'ils ont la mission de veiller sur la qualité du pain et du vin destinés à l'Eucharistie et, aussi, sur ceux qui les préparent. La Congrégation demande notamment que les évêques rappellent aux prêtres, en particulier aux curés et aux recteurs d'églises, leur responsabilité de vérifier qui sont les personnes qui procurent le pain et le vin pour la célébration, ainsi que «l'idonéité» de la matière. Il est devenu nécessaire qu'il y ait quelqu'un qui puisse garantir effectivement, à la demande de l'Autorité compétente, l'authenticité de la matière eucharistique de la part des producteurs, ainsi qu'une distribution et vente qui soient convenables, relève également la Congrégation. Enfin, hommes et femmes de communication au Vatican ont été saisis d'émotion à l'annonce du décès, mercredi 5 juillet à l'âge de 80 ans, de M. Joaquin Navarro-Vals. Médecin, journaliste et membre laïc de l'Opus Dei, l'espagnol a été pendant 22 ans le porte-parole du Pape Jean-Paul II. Il l'a accompagné dans tous ses voyages et s'est fait proche des journalistes couvrant l'actualité du Saint-Siège en facilitant leur travail. Il a modernisé la communication vaticane. Son successeur, le père jésuite Federico Lombardi, a estimé que M. Navarro Vals avait été «un maître de communication». Je voudrais rappeler que cette chronique est la dernière que vous lirez sous ce format dans ce journal. Une nouvelle affectation m'oblige à vous proposer autre chose à la place. Bonnes vacances pour ceux qui y sont!

Albert S. MIANZOUKOUTA (Correspondant au Vatican)



Radio

Magnificat 93.5FM

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM

Nos Contacts:

Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine



République du Congo

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

## AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES PUBLICS N°001 PD-PAC /UCP-2017

La République du Congo a obtenu un Prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) d'un montant total de 17,57 millions de dollars US, pour financer le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) dans les Départements de la Cuvette, de la Cuvette Ouest, des Plateaux, et de la Sangha.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de Passation de Marchés 2017-2018, le PD-PAC a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés suivants :

### I. MARCHES DE FOURNITURE

1. Acquisition d'aliment pour les alevins;
2. Acquisition de 6 motos;
3. Acquisition de 3 coques légères avec moteur hors-bords et 3 pirogues monoxydes avec moteur hors-bord;
4. Acquisition du matériel informatique et petit équipement;
5. Acquisition du mobilier de bureau;
6. Acquisition des groupes électrogènes;
7. Acquisition de 35 tablettes pour le développement du système d'information de la pêche;
8. Acquisition de 2000 filets réglementaires;
9. Acquisition de trois (03) machines de montage des

filets;

10. Acquisition des équipements.

### II. MARCHES DE TRAVAUX

- 1- Construction du siège du PD-PAC à Brazzaville;
- 2- Construction du siège de l'antenne du PD-PAC à Makoua;
- 3- Construction des bureaux pour les chefs de secteurs.

### III. MARCHES DE PRESTATION INTELLECTUELLES

- 1- Recrutement d'un consultant/cabinet pour la réalisation des études techniques et l'élaboration du DAO ainsi que le contrôle des travaux de construction des Sièges du PD-PAC et des bureaux des secteurs;
- 2- Recrutement d'une ONG pour informer et sensibiliser tous les acteurs sur la mise en œuvre du PD-PAC;
- 3- Recrutement d'un prestataire pour renforcer les acteurs de la pêche dans les Départements de la Cuvette et de la sangha;
- 4- Recrutement des consultants national et international chargé de l'analyse des techniques de pêche au filet dans les Départements de la Cuvette et de la Sangha;
- 5- Recrutement d'un consultant national pour l'organisation d'un atelier en alevinage au bénéfice des petits producteurs;
- 6- Recrutement d'un consultant national pour l'organi-

sation d'un atelier en alimentation des poissons pour les petits producteurs;

7- Recrutement d'un Cabinet chargé de réaliser l'étude sur la situation de référence socio-économique et nutritionnelle ;

8- Recrutement d'un consultant pour l'informatisation du système de suivi évaluation du PD-PAC;

9- Recrutement d'un consultant pour l'élaboration de la stratégie genre du PD-PAC;

10- Recrutement d'un prestataire chargé de promouvoir la visibilité du PD-PAC;

11- Recrutement d'un consultant pour la sensibilisation sur le genre;

12- Recrutement d'un consultant pour faire un état de lieux et préparer les plans d'action des filières pêche et pisciculture;

13- Recrutement d'un consultant juriste chargé de l'élaboration des textes réglementaires pour la création des zones de pêche protégée;

14- Recrutement d'un prestataire de service chargé de la formation et l'accompagnement des acteurs de la pêche dans la gestion des zones de pêche protégée;

15- Recrutement d'un consultant juriste chargé de l'élaboration des textes réglementaires pour l'instauration des périodes de repos biologique;

16- Recrutement d'un consultant national chargé de répertorier les activités génératrices de revenus rentables dans les départements de la Cuvette et la Sangha;

17- Recrutement d'un prestataire chargé de promouvoir la visibilité du PD-PAC.

Les avis d'appels d'offres relatifs à chaque marché seront publiés dans les journaux nationaux et internationaux.

Fait à Brazzaville, le 10 juillet 2017

Le Coordonnateur national.

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY

NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance, Rez-De-Chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto Centre-ville; B.P: 2134; Tél.: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/04 402 20 11; E-mail: alainmongo2001@yahoo.fr

### INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 21 Juin l'an deux mille dix-sept, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, enregistrée au domaine, le 27 Juin 2017, F 118/1, sous le numéro 353, aux caractéristiques suivantes:

- **Dénomination Sociale:** «TEK-NO Me» SARL ;

- **Capital Social:** UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en CENT (100) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité;

**Siège social:** Brazzaville, 22, Rue Fournier, Arrondissement VI-Talangaï;

**Objet social:**

- Bâtiment et Travaux Publics;
- Télécommunication (Installation de la fibre Optique, Tirage des câbles);
- Bureau d'Etudes et Gestion des projets;
- Fourniture et vente du matériel

de télécommunication;

- NTIC;
- Import-export.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes;

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce;

**Gérance:** La Société a pour Gérant statutaire Monsieur TEBE Hugues Florent;

**Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville:** le 29 Juin 2017, sous le numéro RCCM CG/BZV/17 B 7107.

Pour avis,  
Maître Alain MONGO MOMBOLY,  
Notaire




## OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE



**DELL OPTIPLEX**  
Ordinateur de bureau reconditionné

+



**IMPRIMANTE  
MULTIFONCTION**  
Impression-Photocopie-Scan



150 000 F CFA HT



Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle  
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

Après l'adoption du Syscohada révisé

## Le cabinet EY forme les comptables et autres professionnels du chiffre

Après l'adoption le 26 janvier 2017, du nouvel Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière, et du système comptable Ohada, à Brazzaville (République du Congo), par le conseil des ministres de l'Ohada; le Syscohada réformé a fait l'objet d'un atelier de formation du 4 au 5 juillet dernier, à Brazzaville, au profit des comptables et autres professionnels du chiffre (contrôleurs financiers, contrôleurs de gestion, commissaires aux comptes, auditeurs...) venus de différentes entreprises et organisations de la place.

Organisé par le cabinet Ernest & Young (EY), cet atelier a eu pour objectifs d'éduquer les participants, plus d'une cinquantaine au total, sur le cadre général, le contexte et les principales dispositions réglementaires de la révision et partant, de fournir une analyse synoptique des principales dispositions de la réforme du Syscohada. Avant le 1er janvier 2018, pour les comptes personnels et le 1er janvier 2019, pour les comptes consolidés et combinés et les états financiers, selon les normes IFRS. Deux dates cruciales pour l'application du Syscohada révisé.

Cette formation intervenant après celle de Pointe-Noire, a été principalement animée par Victor Ketevi, expert-comptable agréé Cemac et formateur pour les bureaux EY francophone. Elle s'est articulée autour de trois modules: "Révision du Syscohada, enjeu et résumé"; "Revue approfondie des réformes instituées par le Syscohada"; "Présentation et compréhension des nouveaux états financiers". Dans le premier module ont été synthétisés le rappel des faits du Syscohada, les composantes du nouveau dispositif comptable et cadre conceptuel, l'amélioration des traitements comptables, la présentation des états financiers annuels, les dispositions nouvelles et la première application du Syscohada révisé. Dans le deuxième, les réformes sur les actifs (hors instruments financiers) ainsi déclinées: brevets, licences, marques, logiciels, sites Internet,

approche par composantes, frais d'inspections ou de révisions majeures, dépenses de sécurité et de mise en conformité, dépréciations des immobilisations, contrat de location, coûts d'emprunt, etc.; les réformes sur les passifs (hors instruments financiers), comme les provisions, les passifs et actifs éventuels, les engagements de retraite et autres avantages assimilés; les instruments financiers (engagements financiers et passifs éventuels; opérations en devises et contrats de couverture sur marchés financiers) et autres réformes. Et, le dernier module a capsulé la structure des nouveaux états financiers (structures détaillées des nouveaux états financiers et mise en œuvre d'une démarche de conversion).

Expliquant le bien-fondé de cette formation, Ludovic Ngatsé, administrateur général d'EY Congo s'est ainsi exprimé: «En tant qu'acteur d'information financière au Congo, nous avons pensé qu'il était nécessaire d'organiser, pour les entreprises installées au Congo ainsi que pour les administrations, une formation spéciale sur la transition vers le nouvel Acte qui rentrera en vigueur le 1er janvier 2018.» Une entreprise, a-t-il poursuivi, qui appliquera le nouvel Acte uniforme de l'Ohada révisé, aura réalisé 70% de pas, pour appliquer les normes internationales. Une façon, il va sans dire, d'arrimer les professionnels congolais du chiffre aux mutations intervenues dans le monde des affaires, au cours des 15 dernières années.



Vue partielle des participants à l'atelier.

Dans le déroulé du programme de cette formation, c'est le traitement comptable des composantes ou approche par composant dans le Syscohada révisé, qui a retenu l'attention de presque tous les participants au point de susciter une flopée de questions sur fond d'inquiétudes. Rassurant les professionnels du chiffre, Victor Ketevi a dit que la comptabilisation de l'immobilisation n'est plus l'affaire des seuls comptables mais l'affaire des comptables, techniciens, commerciaux, etc., avant d'ajouter: «Le Syscohada révisé détermine les secteurs pouvant faire l'objet de décomposition. Mais, il n'est pas prévu de modèle de décomposition en tant que tel.»

Répondant aux inquiétudes des participants estimant que certaines réformes du nouveau Syscohada alourdissent les process comptables, Karl Bouka, expert-comptable EY, les a rassurés que les modalités de décomposition dans le traitement comptable des composantes loin d'alourdir permet une meilleure lecture ou vision des états financiers, tout comme une bonne gestion des investissements. C'est un changement qualitatif dans la manière de travailler qui implique, conjointement, juriste et comptable,

voire un plus en terme de pilotage de système d'information, en ce sens qu'on a un même langage comptable et financier au-delà des frontières. «Les entreprises ont intérêt à utiliser le nouvel Acte uniforme de l'Ohada puisqu'à partir de janvier 2018, un seul référentiel servira à tout le monde; soit en l'appliquera, soit on ne l'appliquera pas et on ratera des opportunités», a conclu Victor Ketevi.

A l'issue de la formation, les professionnels du chiffre se sont familiarisés avec les nouvelles dispositions comptables, préparant ainsi le passage au Syscohada révisé à la date du 1er janvier 2018, tout comme ils peuvent, dorénavant, établir et présenter des états financiers annuels conformes au Syscohada révisé. En un mot comme en mille, ils ont compris les réformes introduites dans l'Acte uniforme de l'Ohada relatif au droit comptable, à l'introduction financière et, la nécessité de les mettre en pratique, pour ne pas manquer les opportunités.

Viclaire MALONGA

Echo des campagnes électorales

## 1<sup>ère</sup> circonscription de Ouenzé Juste Mondelé a appelé les populations à voter massivement pour lui

En meeting de campagne à Ouenzé, le samedi 8 juillet 2017, Juste Désiré Mondelé, secrétaire général du Club 2002 P.u.r (Parti pour l'Unité et la République) et candidat de ce parti, dans la première circonscription électorale de Ouenzé, le 5<sup>ème</sup> arrondissement de Brazzaville, a appelé les populations à voter massivement pour lui, le 16 juillet prochain. «Notre victoire, c'est la vôtre. Nous avons écouté les papas et les mamans, nous aurons beaucoup de choses à faire ensemble», a-t-il déclaré. Toutefois, il s'est refusé de faire des

promesses. «Nous allons regarder ensemble comment faire, petit à petit, pour essayer de porter tant soit peu de solutions. Je pense que l'adhésion à notre candidature ne fait aucun doute aujourd'hui et l'important a été de les écouter parce que vous voyez, ce quartier a été l'épicentre des événements du 4 mars, mais ce qui a été important, c'était d'écouter les jeunes, nous n'avons pas de promesses à leur faire, surtout que nous resterons toujours à leur côté; nous trouverons, petit à petit, de solutions aux problèmes qui touchent notre société», a-t-il dit. Fort de la mobilisation des populations, Juste Désiré Mondelé a estimé que sa victoire est certaine. «Nous gagnerons dès le 1<sup>er</sup> tour. La campagne n'est pas encore finie, ce qui est important pour nous, c'est de garder ce rythme, maintenir cette température. L'objectif, en effet, c'est de gagner et de la bonne manière. Nous n'avons pas en face des ennemis, mais des adversaires», a-t-il conclu.



Juste Désiré Mondelé.

2<sup>ème</sup> circonscription électorale de Baongo

Donald Fylla a lancé sa campagne par un carnaval

Candidat indépendant dans la deuxième circonscription de Baongo, Donald Fylla a lancé sa campagne le samedi 8 juillet sous le thème de la dynamique Baongo Vumbuka. En organisant un carnaval qui est parti de l'hôpital de Mpissa, en passant par le pont du 15 août 1960, le rond-point de la Place de la République, l'avenue Matsoua, l'avenue des 3 francs pour chuter au quartier 22 où une rencontre a été prévue avec les populations.

Dans son message, Donald Fylla a appelé au réveil des populations de Baongo:



Donald Fylla (au milieu) en casquette.

«Ça fait 15 ans que nous votons. Aujourd'hui, on a suffisamment voté pour les partis, pour des leaderships politiques notamment. Mais, ça n'a rien changé dans nos quartiers, dans la vie des habitants de Baongo. C'est pour cela que j'appelle les habitants de Baongo à se prendre en charge eux-mêmes. Nous devons nous tenir par la main pour faire, ensemble, ce que les politiques n'ont pas pu faire. C'est une histoire de solidarité. Et puis nos partis politiques ne sont pas là pour arranger la cité (...). Il ne faut plus que la politique soit une entrave au développement de nos quartiers», a-t-il déclaré.

Prenant la parole, mère Julie a, quant à elle, invité les jeunes à voter pour Donald Fylla. «Quand je vous vois, vous les jeunes, j'ai très mal au cœur. J'ai aussi des enfants qui ont votre âge. Je peine à les voir souffrir. Vous ne travaillez pas tous. Celui-ci est mon petit-fils; c'est notre Macron. Écoutez ce qu'il va nous dire à propos des jeunes. Ne votons plus pour ceux qui viennent seulement prendre nos voix, pour disparaître. Votons pour ce jeune Donald Fylla pour qu'il soit notre représentant au Parlement. Il est jeune. Nous n'avons plus besoin des vieux», a-t-elle indiqué.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Atelier de circonscription Afrique centrale du F.e.m

## Les pays du Bassin du Congo s'engagent à formaliser en projets leurs priorités nationales...

Brazzaville a abrité du 27 au 29 juin 2017, un atelier de circonscription Afrique centrale du F.e.m (Fonds pour l'environnement mondial), combiné aux réunions des points focaux opérationnels dans le bassin du Congo et des pays en programme du Fem sur les petites subventions dites «Small Grant». C'est Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, qui a présidé la cérémonie officielle d'ouverture de cet atelier, en présence de ses deux homologues: Arlette Sombo-Dibele, ministre centrafricain de l'environnement, du développement durable, des eaux, forêts, chasse et pêche et Célestin Ndayizete, ministre burundais de l'eau, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme; de William Ehles, secrétaire du conseil du Fem et de Mohamed Abchir, représentant résident adjoint du Pnud au Congo.



de g. à dr.: William Ehles, Rosalie Matondo, Célestin Ndayizete, Arlette Sombo-Dibele et Mohamed Abchir.

But de ces assises: réfléchir pour permettre aux pays respectifs du bassin forestier du Congo d'identifier leurs priorités nationales et de les formaliser en projets éligibles à inscrire, dans le prochain agenda du Fonds pour l'environnement mondial, notamment dans le cadre de la perspective de mise en œuvre du 7<sup>e</sup> Fem, au titre des interventions dans la sous-région. Les experts en matière environnementale du secteur public et de la société civile des différents pays respectifs se sont retrouvés, en effet, pour recueillir des avis sur l'approche innovante

appelée «Impact Program». Ce faisant, ils ont passé en revue cette innovation en rapport avec les paysages forestiers respectifs des pays de la sous-région, pour élaborer l'argumentaire permettant de soutenir le processus de reconstitution du Fem en lien avec l'approche «Impact Program». En clair, la réunion de Brazzaville a permis d'adopter de bonnes pratiques, dans le cadre de cette approche et, les experts se doivent de proposer aux Etats l'«Impact Program», afin de les convaincre d'adhérer à cette approche du conseil du Fem. Ils doivent présenter, par ailleurs, le cahier de charge

associée à cette approche au conseil du Fem, pour un complément des financements traditionnellement accordés aux Etats. Rappelons que les pays respectifs ont en partage les écosystèmes forestiers du bassin du Congo, immense réservoir de carbone et de biodiversité jouant un rôle déterminant dans la régulation des systèmes climatiques régionaux et globaux. C'est à ce titre qu'il bénéficie de toute l'attention de la communauté internationale, à travers la mise en œuvre de nombreux projets financés par divers partenaires techniques et financiers. On peut citer, entre autres, les fonds

pour l'environnement mondial. Depuis des décennies, ce fonds, à travers ses différentes reconstitutions, a consacré d'énormes moyens financiers à l'élaboration des stratégies et des plans d'action de mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement. Pour Mohamed Abchir, du Pnud, «le système des Nations Unies en République du Congo partage un bilan positif qui met en lumière l'impact significatif obtenu par le Fonds en matière de protection de l'environnement global. Au moins six projets ont été financés, ces dernières années, en République du Congo». Les changements climatiques,

les perturbations des régimes hydrologiques, la diminution de la diversité biologique et la destruction de la couche d'ozone, a-t-il poursuivi, ne peuvent pas être résolus par les Nations à titre individuel. C'est pourquoi, le système onusien, avec l'assistance financière du Fem, aide les pays à développer leurs capacités, pour faire face à ces défis aux niveaux mondial, national et local, en identifiant et en partageant les meilleures pratiques; en offrant des conseils en matière de politiques et en mettant en relation les parties prenantes, par le biais des projets novateurs permettant d'aider les pauvres à trouver des moyens d'existence durable. «Nous veillerons désormais à

ce que les populations de nos pays, vivant dans les territoires d'exécution des projets, tirent le maximum de bénéfices possibles, notamment à travers, entre autres, le développement des activités génératrices des revenus. Pour ce qui concerne mon pays, j'y veillerai personnellement», a déclaré Rosalie Matondo, à l'ouverture des travaux.

Philippe BANZ



REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN  
(PEEDU)  
Cofinancement Congo/Banque Mondiale  
BP 2099 - Brazzaville  
Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email: pedu\_congo@yahoo.fr



## Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) pour la construction de trois (3) agences technico-commerciales à Brazzaville, pour le compte de la Société Nationale d'Electricité (SNE) Résumé non Technique (Nouvelle publication)

### 1. INTRODUCTION

La République du Congo a obtenu un accord de cofinancement de 275,5 millions de dollars (dont 125,5 millions du financement initial et un financement additionnel de 150 millions USD) pour financer les activités du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) dans les villes de Brazzaville et de Pointe Noire.

Le PEEDU est un projet du Gouvernement de la République du Congo dont la conception intègre les leçons tirées de l'expérience acquise lors de la mise en œuvre du projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et d'amélioration des conditions de vie des populations (PURICV), du projet d'urgence de relance et d'appui aux communautés (PURAC) et des autres projets récemment financés par la Banque Mondiale en République du Congo. Il privilégie l'approche participative pour accroître l'appropriation de l'entretien des infrastructures de proximité et communales par les populations bénéficiaires en vue de garantir leur pérennité. Localisées à Brazzaville et Pointe-Noire, les activités du PEEDU visent à améliorer l'accès des populations des zones d'intervention du projet aux services sociaux de base. Le principe pour la sélection des activités repose sur la nécessité de concentrer les activités du projet sur les quartiers pauvres de Brazzaville et de Pointe-Noire, évitant ainsi le saupoudrage.

#### Le PEEDU s'articule autour de trois composantes:

- Composante «infrastructures urbaines»;
- Composante «appui au secteur» de l'eau;
- Composante «Réforme du secteur Electricité, amélioration du système de gestion commerciale et du réseau de distribution».

La composante 3 «Réforme du secteur Electricité, amélioration du système de gestion commerciale et du réseau de distribution» a pour but, d'élaborer une stratégie détaillée pour la réforme du secteur de l'électricité, et de rendre le Gouvernement plus apte à mener à bien la réforme. Elle contribuera à fiabiliser la fourniture et améliorer la qualité de service de l'électricité, accroître l'accès à l'électricité dans les villes de Brazzaville et de Pointe Noire et améliorer les performances financière et opérationnelle du secteur électrique congolais.

L'objectif poursuivi par la Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) consiste à définir, à analyser les impacts tant positifs que négatifs possibles sur l'environnement et la population que pourraient engendrer les travaux de construction des trois (03) agences technico-commerciales d'une part, et d'autre part, de déterminer des mesures de bonification des impacts positifs et de suppression, d'atténuation ou de compensation des impacts négatifs y relatifs.

Au terme des investigations, il est attendu du consultant, un rapport de notice d'impact environnemental et social (NIES). Le consultant fournira au PEEDU un rapport en français, intégrant un résumé en anglais. Le rapport sera fourni en dix (10) exemplaires originaux et en version électronique, dans la dernière version de MS WORD.

#### La démarche méthodologie s'appuie sur:

- les termes de référence des services de consultant pour la réalisation d'une NIES de la construction de trois (3) agences technico-commerciales à Brazzaville, élaboré par le PEEDU ;
- l'article 12 du Décret 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social ;
- l'annexe du décret susdi portant sur le plan type de l'étude ou de la notice d'impact environnemental et social (EIES et NIES).

#### Les principales activités à réaliser sont les suivantes:

- la recherche documentaire, par la collecte et la consultation des divers documents relatifs à la gestion environnementale, les documents de la politique environnementale de la Banque Mondiale, les documents du PEEDU et autres textes législatifs et réglementaires sur la gestion de l'environnement au Congo ;
- la collecte des données complémentaires et la réalisation des observations de terrain : relever des caractéristiques du milieu physique, les aspects socio-économiques, la qualité de l'environnement autour des sites d'étude;
- la compilation, analyse et traitement des données collectées;
- l'identification et analyses des impacts potentiels et résiduels;
- la consultation des parties prenantes par des enquêtes dans les zones d'influence du projet;
- l'élaboration du plan de gestion environnementale et sociale (PGES);
- la rédaction du rapport provisoire de la NIES;
- la rédaction du rapport final de la NIES.

### 2. CADRE POLITIQUE, LEGAL ET INSTITUTIONNEL

La République du Congo est régie par la Constitution adoptée par Référendum du 25 octobre 2015. Les dispositions relatives à la protection de l'environnement sont traitées dans les articles 8, 41, 42, 43, 44 et 45.

La Banque Mondiale exige que les projets qui lui sont présentés pour financement fassent l'objet d'une évaluation environnementale (EE) qui contribue à garantir qu'ils sont en matière environnementale rationnels et viables, et par là à améliorer le processus de décision. La politique et les procédures de la Banque mondiale en matière d'évaluation environnementale (EE) visent à faire en sorte que les options de développement envisagées soient respectueuses de l'environnement et s'accordent avec les principes de développement durable. Elles visent aussi à ce que les conséquences pour l'environnement soient connues le plus tôt possible et prises en considération dans l'élaboration des projets. Au Congo, la responsabilité institutionnelle en matière de gestion environnementale est principalement assurée par le Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement.

Au niveau national, la politique gouvernementale de l'environnement est basée sur la loi n° 003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement. Cette loi est complétée par le décret n° 2009-

415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social et le décret n°99-149 du 23 août 1999 portant organisation et fonctionnement du fonds pour la protection de l'environnement. Plusieurs textes réglementaires relatifs à l'environnement existent dans les différents secteurs de développement (eau, énergie, mines, hydrocarbures, forêts, faune, foncier, etc.). Au plan international, le Congo a signé et ratifié plusieurs conventions et accords internationaux.

### 3. DESCRIPTION DU PROJET

Les Agences technico-commerciales de la SNE seront implantées dans les quartiers de Madibou, de Nkombo-Matari et de Makabandilou situés respectivement dans les arrondissements 8 Madibou, 7 Mfilou et 9 Djiri.

Dans chaque site sera construit un bâtiment principal R+1 pour l'agence commerciale et un bâtiment annexe abritant la partie technique.

La construction de ces trois agences technico-commerciales vise les objectifs suivants :

- améliorer les conditions de travail du personnel;
- rapprocher la SNE de ses clients;
- créer les meilleures conditions d'accueil;
- améliorer les prestations aux clients afin de changer l'image de marque de la société.

#### Les trois (3) sites (Madibou, Nkombo-Matari et Makabandilou) ont été choisis parce qu'ils répondent aux critères ci-après:

- leur localisation dans les extensions récentes de la ville;
- la disponibilité de terrains, propriété de la SNE, pour l'implantation des Agences;
- l'accessibilité facile, car en bordure des grandes artères de circulation que sont la route nationale 1 (Brazzaville-Pointe-Noire) et la route nationale 2 (Brazzaville-Ouessou).

Le projet est constitué de deux composantes principales, une commerciale et une technique, d'où son appellation d'agence technico-commerciale. En outre, des installations accessoires (parkings, guérites, parterres de fleurs) sont prévues.

#### La composante commerciale est un immeuble R+1 qui comprend:

- Au rez-de-chaussée: un (1) hall; trois (3) caisses donnant sur le hall; un (1) bureau du chef de portefeuille; un (1) bureau du chef de recouvrement; un (1) bureau du chef de relation clientèle; un (1) bureau du chef du RIPA; un bureau (1) d'accueil; un (1) bureau du chef de devis et des salles de toilettes.
- A l'étage: un (1) bureau du Chef d'Agence; un (1) secrétariat; une (1) salle de toilette du Chef d'Agence; un (1) bureau du Chef de division technique; un (1) secrétariat; un (1) bureau du Chef de division commerciale; un (1) secrétariat; une (1) salle de réunion; des salles de toilettes pour personnel et une (1) réserve.

#### La Composante technique est un bâtiment annexe qui comprend:

- Un (1) magasin de stockage de matériel électrique;
- deux (2) bureaux pour le personnel des services techniques;
- des vestiaires pour les agents techniques.

Les implantations accessoires sont constituées des guérites, des parkings et des parterres fleuris.

La réalisation du projet va se dérouler en quatre (4) phases ci-après:

- la phase de préparation du chantier/installation;
- la phase de construction/équipement/aménagement des Agences;
- la phase d'exploitation/fonctionnement des Agences;
- la phase de fermeture/démantèlement des Agences et de réhabilitation des sites. Cette dernière phase pourrait intervenir si la SNE décide de changer d'option d'aménagement de site ou de déplacement de l'agence.

### 4. DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT DES SITES DU PROJET

Les grands traits de la géologie de Brazzaville sont constitués de trois (3) séries sédimentaires dénommées série gréseuse de l'Inkisi (I), série gréseuse du Stanley-Pool (SP) et série sableuse des plateaux Batéké (Ba). La série gréseuse de l'Inkisi est d'âge paléozoïque ou primaire et est constituée de grès psammatiques, de grès arkosiques et de grès siliceux. La série gréseuse du Stanley-Pool est d'âge crétacé (secondaire). Elle est constituée d'argilites, de grès compacts blancs et de grès kaoliniques tendres. La série sableuse des plateaux Batéké est d'âge tertiaire. Elle est constituée de grès polymorphes (Ba1) d'âge paléogène et de sables ocres (Ba2) d'âge néogène.

Quatre (4) unités juxtaposées constituent la topographie de Brazzaville: une plaine d'altitude moyenne de 290m sur les terrasses du fleuve Congo, un bas plateau dit de Maya-Maya de 310m d'altitude moyenne, un plateau médian dit de Binkaroua-Nkombo occupant la partie nord de la ville de 350 m à 400 m d'altitude et un niveau de hauts plateaux dit de Massengo et de Mfilou au nord et au sud constitué de collines de plus de 400 m d'altitude qui culminent à 500 m au mont Boukiéro.

L'agence de Madibou sera implantée sur la terrasse du fleuve Congo, l'agence de Nkombo-Matari sur le plateau de Binkaroua-Nkombo dans un secteur où la topographie est plane tandis que l'agence de Makabandilou sera érigée sur le versant nord du plateau de Massengo. La région de Brazzaville est soumise au climat équatorial de transition de type bas-congolais. Ce climat est caractérisé par des précipitations moyennes de 1380 mm/an, une température moyenne annuelle de 25°C avec des écarts de température faibles et ne dépassant pas 5°C, une humidité relative comprise entre 70 et 96% et une longue saison sèche de 4 mois de juin à septembre.

Les sols de la zone de Brazzaville sont de type Ferrallic Arenosols (classification F.A.O, 1998). Dans la zone, on rencontre principalement 3 types de sols: les sols podzoliques, les sols hydromorphes et les sols ferrallitiques qui sont les plus répandus et les plus représentatifs de la zone. La diversité morphologique est due essentiellement à la situation topographique.

La végétation des sites du projet est constituée par des arbres fruitiers, des arbres à ombrage plantés dans des parcelles par la population. Toutefois, les sites de Madibou et de Makabandilou, en-

core semi-ruraux, conservent quelques vestiges de la végétation originelle qui était constituée de savane arbustive.

Les Agences seront implantées dans un milieu urbanisé et densément peuplé. Les populations des zones affectées par le projet relèvent plusieurs dysfonctionnements liés à la fourniture de l'électricité: mauvaise qualité des services de la SNE, délestages intempestifs, baisses de tension, mauvais entretien des équipements, éloignement des agences commerciales et techniques, lenteurs des interventions techniques sollicitées, escroquerie des agents véreux de la SNE et braquages la nuit du fait de manque d'éclairage public.

### 5. IDENTIFICATION ET ANALYSE DES IMPACTS

La méthode adoptée pour analyser les impacts générés par le projet sur l'environnement, pendant les différentes phases du projet, s'est basée sur deux grandes étapes: la première concerne l'identification et l'analyse des impacts environnementaux; la deuxième évalue l'importance des impacts environnementaux identifiés.

#### 5.1. Identification et analyse des impacts

Les impacts positifs de ce projet en phases d'aménagement et de construction concernent les opportunités d'affaires et d'emplois, un meilleur accueil des clients et un gain de temps et une facilité de résolution des problèmes des clients de la SNE.

Les impacts positifs de ce projet en phase d'exploitation sont liés au milieu humain et à l'environnement socio-économique. Ils concernent: (i) l'accroissement de la capacité de la SNE dans l'accueil des usagers, (ii) les opportunités d'emplois et la création des activités génératrices des revenus, (iii) le gain de temps et amélioration des conditions de vie des populations, (iv) la résolution des problèmes techniques et commerciaux de la SNE.

Les impacts négatifs du projet affectent le milieu biophysique (air, sols, faune, végétation, eau), la santé et la sécurité humaine, et les activités socio-économiques.

#### 5.2. Evaluation des impacts environnementaux et sociaux

L'évaluation de la signification des impacts, lesquels résultent de l'interaction de la nature, de l'intensité, de la durée et de l'étendue des perturbations imposées aux composantes significatives du milieu, a permis, sur la base des matrices, de classer les impacts en trois catégories: les impacts à importance mineure ou négligeable, les impacts à importance moyenne et les impacts à importance majeure. Les impacts négatifs majeurs pour les phases de construction et de fonctionnement sont liés aux phénomènes suivants: l'érosion, l'ensablement, l'inondation, les IST/Sida/VIH, les perturbations des voies d'accès, les nuisances sonores, les vibrations, la réinstallation des ménages et les risques d'accidents. Pour la phase de fermeture c'est la baisse de la qualité du service et les pertes d'emploi qui constituent les impacts majeurs. Ces impacts nécessitent des mesures d'atténuation.

### 6. PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (PGES)

Un plan de gestion environnemental et social du projet a été élaboré; son coût global est de 69 100 000 FCFA. Ce PGES vise les objectifs suivants: (i) mettre en œuvre les mesures d'atténuation et de bonification requises afin de prévenir, minimiser ou compenser les effets du projet sur l'environnement biophysique et sur les milieux humain et socioéconomique; (ii) définir les activités de suivi, les mesures d'accompagnement, le calendrier de mise en œuvre et les coûts y afférant. Il comprendra les dispositions suivantes: (i) les mesures de bonification des impacts positifs, (ii) les mesures d'atténuation des impacts négatifs, (iii) les clauses environnementales et sociales à intégrer lors des travaux, (iv) les mesures de gestion des agences en phase de mise en service, (v) le plan de suivi, (vi) les responsabilités institutionnelles de mise en œuvre et de suivi, (vii) le calendrier et des coûts des mesures environnementales et sociales.

### 7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

#### 7.1. Appréciations relatives à l'emplacement du site

Tous les sites sont la propriété de la SNE. Cependant, étant situés dans les quartiers populaires et densément peuplés, il y a lieu de les sécuriser davantage (par la construction d'une clôture, la surveillance...) pour empêcher les occupations anarchiques potentielles avant les travaux et pour éviter les conflits.

#### 7.2. Appréciations relatives aux travaux de préparation du site et de construction

Les nuisances causées lors de la phase de construction seront relativement mineures sur les ressources naturelles (sols, eaux et air), mais elles seront classées de modérées à majeures sur l'environnement immédiat du cadre de vie. On devrait craindre les bruits des engins lors des travaux, les risques d'accidents, les rejets anarchiques des déchets de chantier. Toutefois, en appliquant des dispositions du PGES ces effets seront facilement maîtrisables.

#### 7.3. Appréciations relatives à l'exploitation (fonctionnement) des agences

Le fonctionnement de l'immeuble pourrait entraîner des nuisances (insalubrité, rejets liquides et solides, etc.). Toutefois, les mesures prévues à la fois par l'étude préalable et dans le plan de gestion environnementale (mesures d'hygiène et de sécurité, etc.) et le suivi environnemental pendant la phase d'exploitation permettront d'éviter ou de réduire de façon significative les impacts négatifs précédemment identifiés. Il s'agira surtout de mettre en place un Service de Gestion des bâtiments chargé d'assurer l'entretien et la maintenance.

#### 7.4. Appréciations relatives à la phase de fermeture/démantèlement des chantiers de construction des Agences et de remise en état des sites.

La phase de fermeture et de réhabilitation du site pourrait se réaliser si pour une raison quelconque la SNE décidait de déplacer l'agence ou de modifier les procédures de gestion de sa clientèle. Dans ces conditions, les impacts seraient liés à la perte des emplois, les risques d'accidents, les nuisances sonores, l'intoxication par l'ingestion des polluants particuliers. Les populations riveraines ayant développé des activités génératrices de revenus seraient également affectées.

#### 7.5. Recommandations

Sur la base de l'analyse des impacts et des appréciations ci-dessus, on peut retenir que le projet de construction des trois agences de la SNE, tel que présenté, est viable aux plans environnemental et social si les mesures prévues par le Projet et celles définies dans le présent Plan de gestion environnementale et sociale sont rigoureusement mises en œuvre.

Société Chevron

# Les ateliers de perfectionnement en français pour les élèves en fin de cycle primaire

Le Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, sis au quartier Mpita, à Pointe-Noire, a abrité, lundi 3 juillet dernier, la cérémonie officielle de lancement de la troisième édition des ateliers de perfectionnement en français initiés par la société Chevron overseas Congo limited, à l'intention des élèves en fin de cycle primaire, niveaux CM1 et CM2. La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Alphonse Kinkondi, représentant du Directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, Mme Katia Mounthault-Tatu, Directrice des joint-ventures, des relations publiques et institutionnelles de la société Chevron overseas Congo limited, M. Marcel Poaty, Président de l'Association Pointe-Noire Dynamique culturelle, des apprenants ainsi que des parents d'élèves venus nombreux pour la circonstance.

Après le mot de bienvenue de M. Rock Ngoma, Directeur du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, l'assistance en entracte a suivi un conte intitulé: «Le lion et le lièvre», exécuté avec talent par deux élèves du primaire. Dans son mot de circonstance, M. Marcel Poaty a remercié la société Chevron Congo et les partenaires du programme de perfectionnement en français pour les élèves en fin de cycle primaire, pour leur engagement soutenu à l'amélioration continue de l'éducation des enfants. «Nous souhaitons que ce programme soit maintenu chaque année et qu'il atteigne un plus grand nombre de bénéficiaires»,

a-t-il déclaré. Pour sa part, au nom de tous les encadreurs, M. Gilbert Oko a dévoilé au public le contenu du programme pédagogique des activités de cette édition.



Pendant les ateliers.



Mme Katia Mounthault-Tatu, au milieu.

«Le programme de cette année sera centré sur l'orthographe, la grammaire, la conjugaison, le vocabulaire, la lecture, l'écriture et l'expression écrite. Un accent sera aussi mis sur les valeurs relatives au développement durable qui portent sur la protection et la préservation de l'environnement d'une part; sur l'éducation civique, l'éducation morale et la paix qui permet de cultiver le vivre ensemble d'autre part», a-t-il déclaré.

Dans son allocution de circonstance, Mme Katia Mounthault-Ta-

tu a expliqué les motivations de la société Chevron Congo sur ce programme. «Le programme que nous lançons aujourd'hui est l'une des stratégies que nous mettons en œuvre pour pallier les difficultés d'apprentissage de la langue française que nous observons dans la jeune population estudiantine de la ville. Vous conviendrez que ces lacunes dans les compétences de base de la maîtrise du français qui est la langue officielle de notre pays, seront un obstacle réel dans leurs capacités d'apprentissage

tout au long de leur cursus scolaire, universitaire et deviendront un sérieux handicap lorsque ces enfants, devenus jeunes adultes, se retrouveront sur le marché du travail. Il était donc primordial pour Chevron Congo et ses partenaires de réfléchir aux moyens de s'attaquer à cette problématique. D'où notre engagement, depuis plusieurs années, aux côtés de la Direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et le Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard pour la mise en œuvre de ce programme qui se déroule pendant trois mois», a-t-elle déclaré.

Retenez qu'outre l'évaluation diagnostique subie par l'apprenant, dès son entrée, des évaluations formatives sont tenues pendant les ateliers. Celles-ci débouchent sur l'évaluation sommative à la fin des ateliers, afin de mesurer l'atteinte des objectifs poursuivis. Notons que pour cette troisième édition, il y a, au total, deux cent apprenants du cours moyen.

Equateur Denis NGUIMBI.

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

## ANNONCE LEGALE N°303/2017/BZ-C

N°-----/MFBPP/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	16248 du 31-03-17	Sect P3, bloc 69 ; Pile 11 (ex 7) ; Sup : 204,93m <sup>2</sup>	47, RUE BACONGO	3-BZV	SACKO Mamadou
02	16435 du 18-05-17	Sect U, bloc 111 ; Pile 04 ; Sup : 306,11m <sup>2</sup>	7, RUE KINDAMBA	6-BZV	MBOMO Victorine
03	16211 du 20-03-17	Sect P12, bloc 49 ; Piles 3 et 4 ; Sup : 25,10m <sup>2</sup>	64, RUE MPANGALA	6-BZV	ETAKI WADZON
04	16351 du 18-04-17	Sect P13B, bloc 123 ; Pile 03bis ; Sup : 204,60m <sup>2</sup>	MOUKONDO SONACO	4-BZV	SIKA Emilienne
05	16471 du 29-05-17	Sect P7, bloc 40 ; Pile 20 ; Sup : 327,50m <sup>2</sup>	39, AVENUE DES TRIOS MARTYRS	4-BZV	IBATA Raymond
06	12076 du 10-03-15	Sect -, bloc -, Pile - ; Sup : 500,00m <sup>2</sup>	ZONE RURALE NON LOTIE	LIKOUALA	AIRTEL CONGO S.A Site D'EPENA
07	16107 du 20-02-17	Sect B, bloc 99 ; Pile 7bis ; Sup : 453,37m <sup>2</sup>	QUARTIER OKONGO	CUVETTE	KIOUARI Jean Paul
08	16509 du 09-06-17	Sect BG, bloc - ; Pile 5 ; Sup : 453,57m <sup>2</sup>	QUARTIER 903 MATARI	9-BZV	NGAKOSSO Anatole Richard
09	16510 du 09-06-17	Sect BG, bloc - ; Pile 2 ; Sup : 575,52m <sup>2</sup>	NKOMBO	9-BZV	NGAKOSSO Béatrice Anaïse
10	16511 du 09-06-17	Sect W, bloc - ; Pile 8 ; Sup : 268,90m <sup>2</sup>	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	ASSASSA OKABI Claude Stepheline
11	16399 du 03-05-17	Sect P14, bloc 228 ; Pile 11 ; Sup : 178,61m <sup>2</sup>	70, RUE MPILA (QUARTIER MIKALOU)	5-BZV	ODZOULA Brel Jugain Daltrey
12	15921 du 30-12-16	Sect P9, bloc 201 ; Pile 15 ; Sup : 412,31m <sup>2</sup>	215, RUE DJAMBALA	5-BZV	ELENGA PUMBA Crépin Rock
13	16549 du 19-06-17	Sect AN, bloc 80 ; Pile 3 ; Sup : 383,41m <sup>2</sup>	45, RUE SANGHA (QUARTIER LA POUDDRIERE)	4-BZV	MOUYENGO MOUKALA Derlyck Francky
14	16498 du 08-06-17	Sect P4, bloc 110 ; Pile 20 ; Sup : 333,25m <sup>2</sup>	14TER, RUE BOMITABAS	3-BZV	KABA Mohamed Lamine
15	16500 du 08-06-17	Sect P3, bloc 35 ; Pile 11 ; Sup : 106,35m <sup>2</sup>	93TER, RUE YAKOMAS	3-BZV	DIAWARA Mamadou
16	16438 du 19-05-17	Sect J, bloc 35 ; Pile 4 ; Sup : 371,97m <sup>2</sup>	O.C.H CASE C4-31 MOUNGALI III	4-BZV	LOUMINGOU née TSAHA Thérèse
17	16383 du 28-04-17	Sect P14B, bloc 66 ; Pile 16 ; Sup : 343,48m <sup>2</sup>	5, RUE ENGOLO (MIKALOU)	9-BZV	ESSANGA Ruth Geordy
18	16552 du 20-06-17	Sect -, bloc -, Piles 3 à 12 ; Sup : 4.000,00m <sup>2</sup>	LIFOUA	POOL	MACKOSSO Gaston
19	12301 du 27-04-15	Sect U, bloc 70 ; Pile 7 ; Sup : 484,53m <sup>2</sup>	30, RUE OKOUME	5-BZV	OFEMBA Camille
20	16108 du 20-02-17	Sect BD, bloc 47 ; Pile 1 ; Sup : 225,46m <sup>2</sup>	1, RUE KOMO	9-BZV	OKAMBA née LOSSANDZA Mélanie Viviane
21	16499 du 08-06-17	Sect P5, bloc 41 ; Pile 1 ; Sup : 326,23m <sup>2</sup>	100, RUE OSSELE	4-BZV	MANGANE BAKARY
22	16554 du 20-06-17	Sect -, bloc -, Piles 3 à 10 ; Sup : 3.199,04m <sup>2</sup>	VILLAGE KINTELE	POOL	OPEPE Thierry Lambert
23	15916 du 30-12-16	Sect -, bloc 7 ; Piles 1 et 2 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	QUARTIER ITATOLO IBALICO	9-BZV	OBVIERE LEKOUALA Pulchérie
24	15914 du 30-12-16	Sect -, bloc 6 ; Piles 1 à 6 ; Sup : 2.400,00m <sup>2</sup>	QUARTIER ITATOLO IBALICO	9-BZV	IBARA Ninon Arnel
25	16111 du 21-02-17	Sect P9, bloc 99 ; Pile 4 ; Sup : 406,94m <sup>2</sup>	134, RUE KIMPANDZOU	5-BZV	BAMBI Basile
26	15538 du 13-06-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 836,00m <sup>2</sup>	QUARTIER IBALIKO	9-BZV	OTOKA IBEAH Dolucya Rahime
27	16101 du 16-02-17	Sect BD2, bloc 86 ; Pile 13 ; Sup : 200,00m <sup>2</sup>	31, RUE IMAGNA	9-BZV	EKAMBA BEATSAGNI Mylla Micheline
28	14859 du 31-08-16	Sect BF, bloc 14 ; Pile 02 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	VILLAGE BILOLO	9-BZV	IMBOULINGOU Mathias Hervé
29	15877 du 29-12-16	Sect AT, bloc 12 ; Pile 3 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	6, RUE MAMPOUYA BENJAMIN	4-BZV	NTSOKO Angèle
30	16197 du 16-03-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	QUARTIER DJIRI	9-BZV	SEKANGUE IBOVI Francis Gaël et SAMBALA Paul Grace Espérance
31	12075 du 10-03-15	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 4.000,00m <sup>2</sup>	VILLAGE KINTELE	POOL	KIMBANGUI Annicet Alain
32	16559 du 21-06-17	Sect P1, bloc 49 ; Pile 14 ; Sup : 353,07m <sup>2</sup>	1QTER, RUE HAOUSSA	3-BZV	OUMAROU Ibrahim
33	16238 du 28-03-17	Sect P7, bloc 18 ; Piles 14 et 15 ; Sup : 611,78m <sup>2</sup>	43, RUE DJOUE	4-BZV	Enfants MAZIKOU : Hery Berguy Divin, Glenn Dalia et NKEMBI N.
34	16518 du 12-06-17	Sect BY, bloc 14 ; Pile 20 ; Sup : 334,42m <sup>2</sup>	ELOGO/QUARTIER NGAMAKOSSO	6-BZV	ITOUA MOSSA Aristide
35	16606 du 21-06-17	Sect P4, bloc 55 ; Pile 4 ; Sup : 350,05m <sup>2</sup>	48, RUE MASSOUKOU	4-BZV	SYLLA Ibrahim et SYLLA Mamadou
36	16162 du 08-03-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 2.000,00m <sup>2</sup>	VILLAGE YIEH	POOL	Société Nationale de Pétrole du Congo - Distribution (S.N.P.C-D)
37	16161 du 08-03-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 2.000,00m <sup>2</sup>	VILLAGE YIEH	POOL	Société Nationale de Pétrole du Congo - Distribution (S.N.P.C-D)
38	16160 du 08-03-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 2.000,00m <sup>2</sup>	VILLAGE YIEH	POOL	Société Nationale de Pétrole du Congo - Distribution (S.N.P.C-D)
39	16567 du 23-06-17	Sect AN, bloc 17 ; Pile 4 ; Sup : 388,49m <sup>2</sup>	19, RUE LOUKALA (QUARTIER LA POUDDRIERE)	4-BZV	MOUBALA Gaston
40	8081 du 16-07-13	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 2.170,00m <sup>2</sup>	DJIRI (USINE)	9-BZV	OBAMBI Dion Paul
41	16215 du 22-03-17	Sect P14, bloc 40 ; Pile 17 ; Sup : 364,16m <sup>2</sup>	38, RUE ABILA	6-BZV	OMINGA Timoléon
42	16477 du 31-05-17	Sect P10, bloc 22 ; Pile 11 ; Sup : 282,32m <sup>2</sup>	39, RUE CONGO	5-BZV	BITA-MADZOU Stévy Gladys
43	16234 du 27-04-17	Sect P7, bloc 128 ; Pile 15 ; Sup : 307,50m <sup>2</sup>	1048, RUE VOUVOU-PLATEAU DES 15 ANS	4-BZV	NSONDE née DIAKOUNDILA Adolphine
44	15860 du 28-12-16	Sect W, bloc - ; Pile 4 ; Sup : 301,99m <sup>2</sup>	DJIRI MANIANGA USINE D'EAU	9-BZV	LIBOUKA Arnaud
45	16103 du 16-02-17	Sect BH, bloc - ; Piles 11 et 12 ; Sup : 783,05m <sup>2</sup>	MASSENGO 3 POTEAUX	9-BZV	IPOUELE Thérèse
46	16315 du 07-04-17	Sect P15, bloc 80 ; Pile 18 ; Sup : 203,88m <sup>2</sup>	39, RUE MAYOMBE	6-BZV	ENZONGO Yvon Gilbert

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 10 Juillet 2017

L'Inspecteur Divisionnaire,  
Claudio TSOUELA



MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 F. CFA, recherche, pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

Intitulé du poste: Manager Financial Services & Site Support

Lieu de travail: Brazzaville (Congo)

Durée du contrat: Indéterminée.

Description des tâches:

Sous l'autorité du Senior Manager Financial Services, Le Manager Financial Services, assurera les principales missions suivantes:

- Encadrer et Coordonner les équipes comptables
- Suivre les activités des comptables fournisseurs / Clients/ Fixed Assets,
- Encadrer et Superviser les travaux de clôture mensuelle,
- Préparer le reporting mensuel des comptes de résultats/ Bilan OHADA/ IFRS
- Gérer les interactions entre les équipes et les autres groupes
- Organiser les équipes comptables,
- Préparer les écritures de provisions de charges diverses,
- Vérifier et valider les écritures manuelles (OD),

## AVIS DE VACANCE DE POSTE

- Suivre les comptes et vérifier toutes les écritures liées aux déclarations d'impôts (TVA et CADD, Patentes, Taxe immobilière, Droits d'enregistrement, TVTS, IRVM Taxes diverses ... etc.),
- Superviser le suivi et l'analyse des comptes de bilan,
- Participer dans la préparation des déclarations périodiques des comptes de la société (Liasse fiscale, Comptes sociaux, Résultat fiscal),
- Organiser des réunions hebdomadaires d'animation et de coaching des comptables.
- Gérer la relation avec les partenaires extérieurs (Auditeurs et autres),
- Organiser les travaux d'audit et de suivi des comptes

### CONDITIONS REQUISES:

Formation:

Diplôme d'étude supérieures Bac + 4/5 ou équivalent en Comptabilité, Economie, Gestion, etc.

Expérience professionnelle:

3 ans d'expérience croissante dans le domaine de la Comptabilité

Connaissance:

- Comptabilité générale
- Comptabilité analytique
- plan OHADA & Normes IFRS
- Gestion et Contrôle budgétaire
- Fiscalité

- Logiciels comptables
- Management des équipes
- ERP Oracle

Skills

- Environnement Windows (Word, Excel, Power-Point, etc.)
- Communication écrite et parlée
- Anglais

Qualités comportementales

- Leadership
- Innovation
- Relationship
- Intégrité
- Capacité de faire

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

Date limite et lieu de dépôt des candidatures:

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et référence s) sont à adresser, au plus tard le 17 juillet 2017, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site [www.mtncongo.net](http://www.mtncongo.net) ou sur [recrute-ment@mtn.com](mailto:recrute-ment@mtn.com).

## INSERTION LEGALE

Le CABINET D'AVOCAT Eulalie KOLYARDO NGANGA, Avocat à la Cour d'appel de Pointe-Noire, Cabinet sis Avenue Charles De Gaulle, Immeuble Nouveau Presbytère (A côté de la Radio Maria), B.P : 1072, Pointe-Noire, République du Congo, Tél.: 00242.06.845.47.77/06.679.23.17/04.460.06.13

### VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

L'adjudication aura lieu, le 05 Août 2017, à 10h00, en l'Office Notarial de Maître Anicet BALOU-MAKAYA, Office sis Immeuble CNSS, Avenue du Général De GAULLE, Pointe-Noire, République du Congo, domicile élu à cet effet par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, Notaire à Brazzaville, Office Notarial, sis 1<sup>er</sup> Niveau immeuble City Center (Centre-ville), B.P.587, Brazzaville, République du Congo ; La date de l'adjudication indiquée ci-dessus a été fixée d'office par le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, à l'audience des dire et observations du 1er Juillet 2017, après avoir constaté que le débiteur saisi n'a pas déposé ses dire et observations, conformément aux dispositions de l'article -270-3 de l'«Acte Uniforme portant sur les Procédures Simplifiées de Recouvrement et de Voies d'Exécution»;

### FAIT SAVOIR A TOUS CEUX A QUI IL PLAIRA:

En vertu d'un acte portant convention de prêt garantie par une affectation hypothécaire, rédigé sous la forme authentique et revêtu

de la formule exécutoire, répertoire n°603, du 22 Septembre 2010, par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, Notaire à Brazzaville, domicile indiqué ci-dessus,

Et par suite d'un commandement de payer de Maître Serge DEQUET BOLLO, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur, à la résidence de Pointe-Noire, en date du 07 Février 2017, enregistré et publié par la Direction de l'Enregistrement et de la Fiscalité Foncière et Domaniale de Brazzaville, le 06 Mars 2017, sous le numéro 16/0239, servi à Monsieur Joseph OKILA, Commerçant, Domicilié à Pointe-Noire, République du Congo, Quartier MPITA, n°4, Rue Michel POATY, Arrondissement 1 Emery Patrice LUMUMBA ;

Et à la requête, poursuites et diligences de la BGF BANK, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de F. CFA de Dix Milliards (10.000.000.000), dont le siège social est à Brazzaville, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Boîte Postale : 14579, République du Congo ; immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°BZV-CG-07-B-519, représentée par Monsieur Narcisse OBIANG ONDO et Monsieur Eric GUYON, respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint, Domiciliés es qualités au siège social ;

Représentée par les Cabinets d'Avocats : -Eulalie KOLYARDO NGANGA, Avocat à la Cour d'appel de Pointe-Noire, Cabinet sis Avenue Charles De Gaulle, Immeuble Nouveau Presbytère (A côté de la Radio Maria), B.P. 1072, Pointe-Noire, République du Congo, Tél.: 00242.06.845.47.77/06.679.23.17/04.460.06.13, Avocat postulant;

-BRUDEY, ONDZIEL GNELENGA, LOCKO, Avocats à la Cour d'appel de Brazzaville, Cabinet sis n°46, Avenue William Guynet, Centre-ville, Galerie Marchande de l'ARC, 1er étage B.P : 2041, Brazzaville - République du CONGO – Tél. : (242) 05-378-33-11, Avocat plaidant;

### DESIGNATION DE L'IMMEUBLE:

Il s'agit d'un immeuble bâti, sis à Pointe-Noire, République du Congo, Quartier MPITA, n°4, Rue Michel POATY, Arrondissement 1 Emery Patrice LUMUMBA, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Section B.P: Bloc: 12, parcelle: 04, superficie 500m2, objet du titre foncier n°18890.

### MISE A PRIX:

La mise à prix est de Deux cent cinquante millions (250.000.000) F. CFA;

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus.

On ne peut se porter enchérisseur qu'après avoir déposé une consignation entre les mains du notaire, 3 jours au moins avant la date de l'adjudication.

FAIT A POINTE-NOIRE, LE 07 JUILLET 2017.

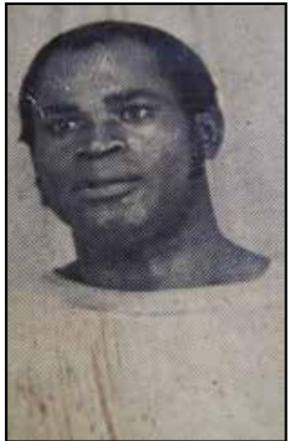
L'AVOCAT POSTULANT  
SOUSSIGNE

Musique/Souvenir

# Ils ont fait la gloire de l'orchestre S.b.b (Super Boboto)

Né des cendres de l'orchestre Tembo, le 27 avril 1968, sous le toit et les quatre murs du bar dancing Faignond, dans la rue Mbaka n°44, à Poto-Poto (arrondissement 3 de Brazzaville), l'orchestre S.b.b (Super Boboto), nom donné par Mario, de nationalité angolaise, a connu, en son sein, plusieurs stars qui ont hissé haut l'étendard de la musique congolaise, au niveau international. Flashback sur leurs carrières.

Angé Linaud Djendo, chanteur à la voix d'or. Il a commencé la musique dans l'orchestre Cercul Jazz, puis Tembo, avant de créer, le 27



Houla Bruno.

avril 1968, le S.b.b (Super Boboto). C'est lui qui a composé la chanson «Muzikiyaba S.b.b». Il a monnayé son talent d'artiste en Côte d'Ivoire. Et est co-fondateur de l'orchestre les Nzoi.

Mienandi Michou, né le 26 février 1946, à Brazzaville, chanteur deuxième voix, a contracté le virus de la musique dans l'orchestre les «Frères Siamois». Il a aussi évolué au sein de Sinza Kotoka, avant d'intégrer le S.b.b, en 1968. Parmi ses chansons, on peut citer «Avocat ya basi», plébiscitée meilleure chanson en 1975, «Félie», «On pronom des menteurs», «Maloba ya nganga», «Congo moyi ébimi». Décédé le 14 juin 1986, à Brazzaville, il était inhumé au cimetière d'Itatolo.

Nkaya Athanasse «Matos Mwana Mukamba», chanteur hors pair, est né le 1er janvier 1951, à Ndiba, dans le département de la Bouenza. Il est auteur de plusieurs chansons telles : «Mbikeno na sala», «Pouvoir populaire», «Barou-barou». Après le S.b.b, il crée l'orchestre Sakomansa, où

il chante «Clémence», «Mwendo mpipa» et autres.

Atteint d'une fièvre de cheval à Ouessou, où il jouait en solo, puis transféré à l'hôpital militaire Pierre Mobengo, Matos décède le 22 octobre 1988, à Brazzaville. Il est inhumé, le 30 octobre 1988, au cimetière de Mafouta, en présence d'Antoinette Sassou-Nguesso, épouse du chef de l'Etat congolais. Nkaya Matos laisse deux enfants, dont Helena, sa première fille, venue au monde en 1981. Loumandé Joseph, alias José Bados, a vu le jour, le 16 février 1945, au Zaïre (actuelle République Démocratique du Congo). Guitariste soliste, accompagnateur et chanteur-compositeur, il fait ses premières armes musicales à Léopoldville (actuelle Kinshasa). En séjour à Pointe-Noire, il évolue dans l'orchestre Novelti.

Revenu à Brazzaville, il intègre l'orchestre Tembo, avant de s'implanter, définitivement, au S.b.b. Parmi ses chansons, on peut citer : «Gaby-Gaby», «Ebalé ya Congo», et «Avenue de la paix»,



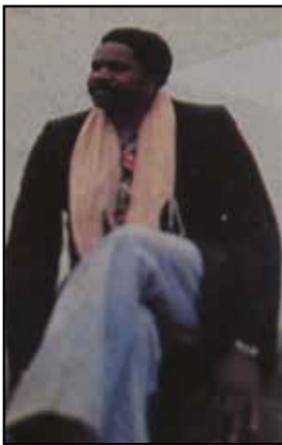
José Bados.

la dernière de sa discographie. Atteint d'un palu cérébral, il est rappelé à Dieu, le 15 mars 1989. Puis, est inhumé au cimetière d'Itatolo



Ange Linaud.

Jean Saïdou, dit Soul Makossa, saxophoniste, flutiste, arrangeur, a débuté sa carrière musicale dans l'orchestre Novelti. Il a officié dans Tembo. C'est Auguste Fall qui le fait venir au S.b.b, où il signe la chanson «Mafani», avant d'aller dans l'orchestre Bantou. En 1984, le P.c.t (Parti congolais du travail) dote S.b.b



Jean Saïdou.

de nouveaux instruments de musique. Jean Saïdou revient dans l'orchestre. Suite à la guerre de 1997, Jean Saïdou quitte Brazzaville pour son village natal, Lékana, dans le département des Plateaux, où il trouve la mort, avec ses deux enfants, atteints par des éclats d'obus.

Houla Bruno «Vieux Bruno», né le 2 juin 1938, à Léopoldville, commence la musique dans l'orchestre Rock A Mambo, comme batteur. Manu Dibango, de passage à Brazzaville, l'emmène à Douala, au Cameroun, dans son ensemble musical. C'est là-bas

qu'il apprit le maniement du saxo, avant d'aller se perfectionner à Harare, au Zimbabwe.

Rentré au bercail, il intègre le Sinza kotoko, mais pas pour longtemps. Auguste Fall l'enrôle au S.b.b, en 1969. C'est dans cet ensemble musical que Houla Bruno connaît sa plus grande gloire musicale. Il signe, aux éditions Boyokani, son tout premier titre phonographique, intitulé : «Zonga zonga Lodass.



Mathos Nkaya.

Technicien en communication, il est recruté, en 1978, à l'O.n.p.t (Office national des postes et télécommunications), où il met sur pied, avec Nelly Okemba, l'orchestre Télé-musique. Bruno largue le chef-d'œuvre «Kimbanda sida». Une chanson qui est toujours d'actualité. Il décède le 8 décembre 2009, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, des suites d'une insuffisance rénale. Il laisse une veuve et cinq enfants.



Mbaki Aaran.

Mbaki Aaron Mitoga, saxophoniste ténorino, est venu au monde, le 26 février 1943, à



Milandou Michou.

Léopoldville. Il fait ses débuts musicaux au sein de l'orchestre Cercul Jazz. Il évolue aussi dans Négro band. Avant d'intégrer le S.b.b, au sein duquel compose



Ngavouka François «Ringo».

les chansons «Mwana José», «Mitoga». L'artiste s'est éteint, le 29 juillet 2016, à Brazzaville. Il repose au cimetière Bouka.

Ngavouka François, dit Ringo, chanteur et auteur-compositeur, a été déniché en 1973, par Jean Saïdou, dans l'orchestre Ma-Kiba de Kinkala, dans le département du Pool.

Au S.b.b, il compose «Yanga», «Mado», et «Zéline».

Signalons qu'il a aussi chanté dans l'orchestre Motema moto de Sibiti, dans le département de la Lékoumou.

Décédé le 25 août 2016, à Pointe-Noire, Ringo est enterré à Bilala, dans le district de Mvouti, département du Kouilou.

Bien que rappelés à Dieu, ces virtuoses nous ont laissé des œuvres alléchantes qui se jouent et se dansent encore. Comme quoi, les musiciens ne meurent jamais.

Pour la petite histoire, le S.b.b s'est disloqué en 1987.

**Equateur Denis NGUIMBI**

Toute personne désirant acquérir les œuvres phonographiques de S.b.b est priée d'appeler au numéro : 05 537 56 13.

## Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance, Rez-De-Chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto Centre-ville; B.P: 2134; Tél.: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/04 402 20 11; E-mail: alainmongo2001@yahoo.fr

## INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 14 Juin l'an deux mille dix-sept, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, enregistrée au domaine, le 15 Juin 2017, F 110/4, sous le numéro 0967, aux caractéristiques suivantes:

- **Dénomination Sociale:** «AMABAT CONGO» SARL ;  
- **Capital Social:** UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en CENT (100) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité ;

**Siège social:** Brazzaville, 39, Rue Mbaka, Arrondissement III- Poto-Poto ;

**Objet social:**

- Textiles;
- Electronique;
- Fournitures de bureau;
- Fourniture et vente du matériel de télécommunication;
- Alimentation;
- Transport routier;
- Travaux publics.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes ; Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce ;

**Gérance:** La Société a pour Gérant statutaire Monsieur BATHILY Alasane; Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 23 Juin 2017, sous le numéro RCCM CG/BZV/17 B 7095.

Pour avis,

Maître Alain MONGO MOMBOULY, Notaire.

EquaFlight

" Voyagez autrement "

06 945 70 04 (PNR)  
06 481 81 74 (BZV)

www.equafight.com

\*Bénédicte, hôtesse Equafight.

**REPUBLIQUE DU CONGO**

**Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale  
Projet de Renforcement des capacités en Statistiques, Etudes Prospectives  
Et Planification pour la lutte contre la Pauvreté en République du Congo**



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT  
D'UN (01) CONSULTANT INTERNATIONAL**

La République du Congo a bénéficié d'un don de la Fondation pour la Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) basé à Hararé, au Zimbabwe en vue du financement de la deuxième phase du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques, Etudes Prospectives et Planification pour la lutte contre la Pauvreté en République du Congo (RESPEC). Il est prévu qu'une partie de ce don soit utilisée pour le recrutement d'un (01) Consultant international en vue de la réalisation avec l'appui de trois (03) Consultants nationaux de l'étude sur "l'évaluation des besoins en renforcement des capacités dans les secteurs clés du développement y compris des institutions de la République du Congo".

**Objectif de l'étude**

Cette étude vise à identifier l'ensemble des besoins nationaux en renforcement des capacités en vue de l'amélioration de la gouvernance et de la diversification de l'économie. Une fois réalisée, cette étude permettra au Congo de disposer d'un programme pays en renforcement de capacités à partir duquel des projets d'appui au renforcement des capacités seront élaborés.

Le Projet RESPEC, invite les candidats intéressés par cette consultation à transmettre leurs manifestations sous pli fermé à l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet RESPEC.

**Profil du consultant**

Les consultants intéressés doivent :

- avoir un niveau de BAC + 5 et être diplômé soit en Gestion des politiques économiques, en économie, en statistique, en sociologie, en anthropologie, en géographie, en gestion ou en suivi-évaluation des projets et des politiques publiques ou toute autre discipline en lien avec la mission,
- avoir une expérience de 10 ans dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques de développement,
- avoir déjà réalisé au moins deux missions similaires dans un pays de l'Afrique sub-saharienne,
- avoir une maîtrise des méthodes de collecte participative des données,
- avoir une connaissance des secteurs prioritaires du développement économique du Congo,
- avoir la maîtrise de l'outil informatique (word, Excell, Powerpoint et internet),
- Avoir des capacités de rédaction en français écrit et parlé ;
- La connaissance du pays serait un atout.

Dossiers à fournir

**Les dossiers doivent comprendre**

- un curriculum vitae,
- les copies certifiées des diplômes,
- les copies des contrats des missions précédentes ou des certificats de travail,

- la méthodologie retenue par le consultant,
- l'offre financière.

**Méthode de sélection**

La sélection des candidats se fera conformément aux procédures de passation des marchés de la Fondation pour le Renforcement des capacités en Afrique (ACBF).

**Lieu de dépôt des dossiers**

Toutes les manifestations d'intérêt doivent porter la mention : "Avis à manifestation d'intérêt n°01, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" et déposer au plus tard le 19 juillet 2017 à 12 heures 00, heure locale, à l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet RESPEC, sis Immeubles Sylphiles, face hôtel Imongui, Tél : 00242 05 517 00 06 ; E.mail : iomerclaver@gmail.com, Brazzaville.

**NB : les termes de référence de la mission sont à retirer à la coordination du projet RESPEC tous les jours du lundi à vendredi de 9 heures 00 à 15 heures 00.**

Fait à Brazzaville, le 5 Juillet 2017

Le Coordonnateur,

**Omer Pierre Claver IVOUBA**

**REPUBLIQUE DU CONGO**

**Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale  
Projet de Renforcement des capacités en Statistiques, Etudes Prospectives  
Et Planification pour la lutte contre la Pauvreté en République du Congo**



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT  
DE TROIS (03) CONSULTANTS NATIONAUX**

La République du Congo a bénéficié d'un don de la Fondation pour la Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) basé à Hararé, au Zimbabwe en vue du financement de la deuxième phase du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques, Etudes Prospectives et Planification pour la lutte contre la Pauvreté en République du Congo (RESPEC). Il est prévu qu'une partie de ce don soit utilisée pour le recrutement de trois (03) Consultants nationaux en vue de la réalisation sous la supervision d'un consultant international de l'étude sur "l'évaluation des besoins en renforcement des capacités dans les secteurs clés du développement y compris des institutions de la République du Congo".

**Objectif de l'étude**

Cette étude vise à identifier l'ensemble des besoins nationaux en renforcement des capacités en vue de l'amélioration de la gouvernance et de la diversification de l'économie. Une fois réalisée, cette étude permettra au Congo de disposer d'un programme pays en renforcement de capacités à partir duquel des projets d'appui au renforcement des capacités seront élaborés.

Le Projet RESPEC, invite les candidats intéressés par cette consultation à transmettre leurs manifestations sous pli fermé à l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet RESPEC.

**Profil des consultants**

Les consultants intéressés doivent :

- être de nationalité congolaise ;
- avoir un niveau de BAC + 5 et être diplômé soit en Gestion des politiques économiques, en économie, en statistique, en sociologie, en anthropologie, en géographie, en gestion ou en suivi-évaluation des projets et des politiques publiques ou toute autre discipline en lien avec la mission,
- avoir une expérience de 10 ans dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques de développement,
- avoir déjà réalisé une mission similaire,
- avoir une maîtrise des méthodes de collecte participative des données,
- avoir une connaissance des secteurs prioritaires du développement économique du Congo,
- avoir la maîtrise de l'outil informatique (word, Excell, Powerpoint et internet),
- Avoir des capacités de rédaction en français écrit et parlé.

**Dossiers à fournir**

Les dossiers doivent comprendre

- un curriculum vitae,
- un certificat de nationalité,
- les copies certifiées des diplômes,
- les copies des contrats des missions précédentes ou des certificats de travail,

- la méthodologie retenue par le consultant,
- l'offre financière.

**Méthode de sélection**

La sélection des candidats se fera conformément aux procédures de passation des marchés de la Fondation pour le Renforcement des capacités en Afrique (ACBF).

**Lieu de dépôt des dossiers**

Toutes les manifestations d'intérêt doivent porter la mention : "Avis à manifestation d'intérêt n°01, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" et déposer au plus tard le 19 juillet 2017 à 12 heures 00, heure locale, à l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet RESPEC, sis Immeubles Sylphiles, face hôtel Imongui, Tél : 00242 05 517 00 06 ; E.mail : iomerclaver@gmail.com, Brazzaville.

**NB : les termes de référence de la mission sont à retirer à la coordination du projet RESPEC tous les jours du lundi à vendredi de 9 heures 00 à 15 heures 00.**

Fait à Brazzaville, le 5 Juillet 2017

Le Coordonnateur,

**Omer Pierre Claver IVOUBA**

## Athlétisme

## Brazzaville domine les championnats de la zone 2



L'arrivée d'une épreuve de sprint court.

Des épreuves zonales se sont déroulées, les 7 et 8 juillet 2017, à Brazzaville, Pointe-Noire et Owando. Concernant la zone 2, qui regroupe les ligues départementales de Brazzaville, du Pool, des Plateaux et de la Likouala, elles ont été organisées à l'annexe du Complexe sportif

Président Alphonse Massamba-Débat, où, sans surprise, les Brazzavillois ont surclassé leurs adversaires. Rêve? Réalité. Pour la première fois, la Fédération congolaise d'athlétisme a tenté une initiative de structuration de l'athlétisme avec l'organisation de compétitions zonales. Elles

servent de base de sélection des athlètes qui disputeront les championnats nationaux prévus en septembre prochain. Avec une motivation supplémentaire: les trois premiers par épreuve obtiennent leurs tickets de participation. Pour éviter qu'ils soient un fourre-tout. Cette innovation aurait la pré-

tention de relancer l'athlétisme dans le pays, compte tenu de la spécificité de cette discipline si différente des autres disciplines sportives.

Trois zones, regroupant chacune quatre ligues, ont été créées. A Brazzaville, les athlètes de la ligue hôte ont remporté 40 médailles (dont 21 d'or, 12 d'argent et 7 de bronze). La Likouala arrive en deuxième position avec un total de 4 médailles, dont trois du plus précieux métal, l'or. Les Plateaux ont glané 6 médailles, mais deux seulement d'or (2 d'argent et 2 de bronze). Dans la besace du Pool: 4 médailles, dont 1 d'or, 1 d'argent et 2 de bronze.

«Le manque de confrontations avec les athlètes plus forts fragilise nos athlètes», a avoué le président de la Ligue de la Likouala, Marc Yombé. «Peu importe le classement, notre objectif était de faire découvrir le niveau national à nos athlètes», a indiqué le directeur technique départemental du Pool, François Nzelangani. Pour le coach des Plateaux, Bé-ranger Mbani, «l'initiative de la fédération contribuera, à terme, au renouveau de l'athlétisme».

G.M.

(Les résultats techniques dans notre prochaine édition.

## Sport de travail à Pointe-Noire

## Zé Aaron, toujours optimiste

La ligue départementale de football du travail de Pointe-Noire, que dirige Vincent De Paul Mankele, a lancé, dimanche 26 juin 2017, la phase aller du championnat départemental de football du travail. Nous avons rencontré Zé Aaron, président des activités sportives de la société d'exploration et de production pétrolière Soco Congo, depuis 2009. Champion en titre, Zé Aaron a dévoilé les ambitions de son équipe au titre de la saison sportive 2017-2018

\*Monsieur le président. Pouvez-vous nous dresser le bilan de vos activités à la tête de la section?

\*\*Notre bilan, d'une manière globale, est positif. Tenez! En 2011, lors de notre première participation au championnat départemental, l'équipe a occupé la première place. Qualifiés au championnat national qui s'est déroulé à Owando en 2012, nous avons confirmé notre leadership en arrachant le titre de champion national. C'était devant l'équipe de la société Coraf (Congolaise de raffinage). Sans pour autant



Zé Aaron.

dormir sur nos lauriers, nous étions encore finalistes au championnat national de 2013, bien qu'ayant perdu le titre. De 2014 à 2016, notre fédération a rencontré d'énormes difficultés. Il n'y a pas eu de championnats nationaux, bien qu'il y ait eu des championnats au niveau des départements. Dieu merci qu'aujourd'hui, cette activité vient d'être relancée.

\*La ligue du travail vient de relancer le championnat départemental. Quelles sont alors vos ambitions cette saison?

\*\*C'est une grande joie pour moi de revoir les équipes des sociétés fouler encore la pelouse du Complexe sportif, parce qu'on avait déjà perdu l'espoir. Avec la nouvelle équipe dirigeante, l'espoir est revenu. Bien que toutes les équipes soient motivées, nous comptons occuper, comme toujours, la première place afin de prendre part au prochain championnat national prévu à Ouesso. \*Diriger une équipe de football n'est pas chose aisée. Auriez-vous des difficultés spécifiques à gérer ce monde?

\*\*Nous avons les mêmes difficultés que toutes les industries rencontrent en ce moment au Congo. C'est-à-dire que, la baisse du prix du baril de pétrole a fait que tous les budgets ont été réduits au minimum. Du coup, nous n'avons plus assez de trésorerie pour faire face à certaines obligations. Au regard de cette situation, beaucoup d'équipes ont eu du mal à se reformer à nouveau. Certaines équipes se sont disloquées à cause du licenciement de certains employés, parmi lesquels de très bons joueurs. Ces difficultés font qu'on n'arrive plus à financer nos activités.

\*Auriez-vous un message particulier à lancer à l'endroit de vos joueurs?

\*\*Nous leur disons de garder patience, de baisser le rythme de vie. Qu'ils acceptent aussi la réduction des dépenses telles les primes des matchs et les voyages. Cette économie pourra nous amener à fonctionner comme il se doit, afin d'être toujours champion.

Equateur Denis NGUIMBI

## Festi-Cup Jean-Jacques Bouya

## Le parrain de l'événement a honoré la huitième édition

Débuté le 28 juin, dans la grande sportivité, le Festi-Cup Jean-Jacques Bouya, organisé par la Fondation Terre Tongo, à Tongo, localité du district de Tchikapika (Département de la Cuvette), s'est achevé dans l'apothéose, le 4 juillet 2017. C'est la huitième année consécutive que cet événement est organisé. La particularité de l'édition 2017 a été la présence, pour la première fois, de son parrain, en l'occurrence le ministre Jean-Jacques Bouya.

C'est un message d'unité, mieux d'unification du territoire», a déclaré, admiratif, Jean-Jacques Bouya, au terme de la magnifique semaine de l'événement.

## Magnifique semaine sportive

Les compétitions sportives tiennent une place de choix au Festi-Cup J.J.Bouya. Ainsi, le football, le nzango moderne, l'athlétisme et la course des piroguiers (traversée de la rivière Alima) ont procuré

et gradins. «L'espoir est permis afin de permettre aux sportifs de pratiquer leurs loisirs dans un cadre propice».

Fiers de leurs médailles, trophées et lots de consolation, les jeunes n'oublieront pas cette semaine magnifique. Certains pensent déjà à l'année prochaine.

G.M.

## Les podiums

Football: 1. Bombé. 2. Kinkala. 3. Tongo.  
Nzango moderne: 1. Détente (Oyo).



Le ministre Bouya remettant le trophée du tournoi de football.

Pendant une semaine, les populations de Tongo et des villages environnants ont vécu au rythme du Festi-Cup, un événement où compétitions sportives et soirées culturelles alternent. Les principaux acteurs étant des jeunes venus du Sud et du Nord du pays, notamment de la Bouenza, du Pool, de Brazzaville, des Plateaux, de la Cuvette. En organisant cet événement, chaque année, la Fondation Terre Tongo leur donne la possibilité de faire la connaissance des jeunes d'autres horizons. Cela cadre bien avec l'esprit de l'événement: offrir des moments où les valeurs de partage et de fraternité sont mises en exergue. «Ce brassage culturel, cette diversité culturelle aide, sûrement, à la consolidation de l'unité nationale.

d'intenses émotions après une semaine palpitante au bout de laquelle les plus brillants ont été récompensés. Cependant, les perdants ne sont pas rentrés bredouilles: l'organisateur leur a offert des lots de consolation.

Il y a aussi les jeux traditionnels de la contrée, toujours prisés du public. Par exemple, la preuve de la popularité de la course des piroguiers est, au fil des années, incontestable. Autres jeux: le nguia et le mbonga mbonga. La Festi-Cup Jean-Jacques Bouya semble promis à un bel avenir. Son parrain a juré se plier en quatre pour que, d'ici quelques années, le stade de football de Tongo, une infrastructure encore sommaire, soit rénové pour prendre l'allure d'un stade coquet, avec pelouse

2.A.S.D.S.P (Brazzaville). 3.Tongo.  
Semi-marathon Hommes: 1.Maël Okouéké (Brazzaville/37'17"87). 2.Joclem Nkounkou (Kinkala/37'17"87). 3.Bassouamina (Kinkala/40'25"49).

Semi-marathon Dames: 1.Mahoungou Loubongo (Nkayi/54'24"84). 2.Falonne Minkala (Nkayi/55'32"87). 3.Ndzomono Kimani (Nkayi/57'36"00).

Course des piroguiers en couple: 1.Riche Ngatsono et Androchique Ngayon (Cuvette/2'27"01). 2.Chancel Matsiono et Destin Bondienga (Cuvette/2'55"25). 3.Brèche Tsayoungui et Yordin Longangué (Cuvette/3'00"53).

Course des piroguiers en individuel: 1.Hugues Ibata (Cuvette/3'09"2). 2.Christ Botaki (Cuvette/3'24"75). 3.Ebouti Menga (Cuvette/3'29"12).

## Coupe du Congo de football

## Déjà les demi-finales!

Sans susciter le traditionnel engouement digne d'une coupe nationale, la Coupe du Congo 2017 n'en constitue pas moins cette année une préoccupation pour ses organisateurs, au milieu de tant de remous qui secouent le football national. Et, progressivement, on en arrivera, dans quelques jours, aux demi-finales.

On atteint cette étape à l'issue des quarts de finale plus ou moins colorés. Qui ont qualifié Patronage Sainte-Anne (Brazzaville), Tongo F.C (Brazzaville), CARA (Brazzaville) et A.C Léopards (Dolisie). En matches disputés en aller-retour (28 et 29 juin, puis 5 et 6 juillet) dont voici les résultats: -F.C Kondzo-Patronage Sainte-Anne (1-1 et 0-0) -Tongo F.C-Diables-Noirs\* (2-2 et 3-0 par forfait) -La Mancha-CARA (0-1 et 1-1) -A.S Otohô-A.C Léopards (0-2 et 0-0)

Au sortir de ces quarts de finale, la Fécofoot propose les demi-finales ci-après, en aller (22 et 23 juillet)-retour (28 et 29 juillet): CARA contre Tongo F.C et A.C Léopards-Patronage Sainte-Anne. Après un cheminement plutôt laborieux, on espère qu'à cette étape de la compétition, les rencontres susciteront un grand intérêt.

G.M.

(\* Les Diables-Noirs ont écopé d'une amende de 1.255.000 francs CFA (et non 2 millions comme précédemment annoncé) à l'issue du match aller. Ne s'étant pas acquittés dudit montant, ils ont perdu le match retour par forfait.

## Ligue 1

Récapitulatif des résultats de la 24<sup>e</sup> journée: A.S.K-Patronage Sainte-Anne (0-2), A.S Cheminots-F.C Kondzo (1-2), A.S Otohô-F.C Nathalys (1-0), S.M.O-La Mancha (0-1), Étoile du Congo-F.C Tongo (0-0), CARA-Jeunes Fauves (3-0), Inter Congo-A.C Léopards (1-3), J.S.T-J.S.P (0-1), Diables-Noirs-Nico-Nicoyé (reporté)



BUROTOP IRIS

# TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



LED 32" HD: **159 000 Fcfa**

LED 40" FULL HD SMART: **299 000 Fcfa**

LED 48" FULL HD SMART: **399 000 Fcfa**

LED 55" FULL HD SMART: **549 000 Fcfa**

LED 65" FULL HD SMART: **999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56